



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
de l'aménagement du territoire**

Le vendredi 18 mars 2016 — Vol. 44 N° 60

Interpellation : Le manque de vision du gouvernement
en matière de développement des régions

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente de l'aménagement du territoire

Le vendredi 18 mars 2016 — Vol. 44 N° 60

Table des matières

Exposé du sujet	
M. Gaétan Lelièvre	1
Réponse de la ministre	
Mme Lise Thériault	2
Argumentation	4
Document déposé	13
Conclusions	17
Mme Lise Thériault	17
M. Gaétan Lelièvre	19

Autres intervenants

M. Pierre Michel Auger, président

M. André Drolet

M. Sylvain Roy

M. Paul Busque

M. Donald Martel

M. Harold LeBel

Le vendredi 18 mars 2016 — Vol. 44 N° 60

**Interpellation : Le manque de vision du gouvernement
en matière de développement des régions**

(Dix heures une minute)

Le Président (M. Auger) : À l'ordre, s'il vous plaît! Je déclare la Commission de l'aménagement du territoire ouverte. Je demande à toutes les personnes dans la salle de bien vouloir éteindre la sonnerie de leurs appareils électroniques.

La commission est réunie afin de procéder à l'interpellation du député de Gaspé à la ministre responsable des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Allègement réglementaire et du Développement économique régional sur le sujet suivant : Le manque de vision du gouvernement en matière de développement des régions.

M. le secrétaire, y a-t-il des remplacements?

Le Secrétaire : Oui, M. le Président. M. Carrière (Chapleau) est remplacé par M. Drolet (Jean-Lesage); M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine) est remplacé par M. Busque (Beauce-Sud); M. Gaudreault (Jonquière) est remplacé par M. LeBel (Rimouski); et M. Ouellet (René-Lévesque) est remplacé par M. Roy (Bonaventure).

Le Président (M. Auger) : Merci beaucoup. Je comprends qu'il y a une entente à l'effet que le deuxième groupe d'opposition interviendra lors de la troisième et de la sixième série d'interventions.

Nous allons débiter l'interpellation par des déclarations d'ouverture. M. le député de Gaspé, vous avez la parole pour 10 minutes.

Exposé du sujet

M. Gaétan Lelièvre

M. Lelièvre : Bonjour, M. le Président. Merci. Bonjour, Mme la vice-première ministre, M. le député de l'opposition, de la deuxième opposition et députés ministériels, du parti ministériel.

Ce matin, c'est une interpellation qui, pour moi, est très importante. On va parler de développement des régions. L'objectif, bien sûr, c'est de voir comment on peut mieux outiller nos régions à, je dirais, prendre en main leur développement. Donc, beaucoup de décisions ont été prises dans les dernières années, qui, à mon avis, affectent la capacité des régions à prendre en main leur développement. On sait que le gouvernement a un rôle majeur à jouer au niveau de l'accompagnement des communautés dans leur développement local, régional, dans l'occupation du territoire.

Pour être efficaces, les intervenants du milieu, que ce soient les intervenants municipaux, que ce soient les intervenants du domaine social, communautaire, domaine économique, ces gens-là ont besoin d'un coffre à outils, hein, qu'on se plaît à dire dans notre jargon de développement régional. Ça nous prend un coffre à outils pour mieux intervenir. Donc, le coffre à outils est composé d'un ensemble d'éléments. Il y a généralement, bon, le dynamisme, hein, du milieu, les compétences des acteurs sur le terrain. Il y a aussi les outils que les paliers de gouvernement dits supérieurs offrent, mettent à leur disposition pour mieux les accompagner dans leur processus de développement. Donc, des programmes gouvernementaux, des enveloppes financières, des budgets aussi qui permettent de moduler les interventions gouvernementales dans les régions. Pourquoi moduler? Bien, pour permettre aux municipalités, aux intervenants socioéconomiques de réellement pouvoir avoir accès aux enveloppes nationales tout en ayant la possibilité, de temps à autre, au besoin, d'avoir des budgets qui nous permettent de moduler les interventions ou les interventions financières du gouvernement pour respecter, par exemple, la capacité financière des milieux ou encore pour tenir compte de particularités dues à l'éloignement, dues à la diminution de la population, l'exode des jeunes, le vieillissement de la population. Tous des facteurs qui, souvent, touchent les régions plus... on va dire en régions rurales, en régions dites éloignées ou encore des régions ressources.

Dans les dernières années, notamment les deux dernières années, il y a eu une décision qui a été prise par le gouvernement actuel, qui a été très, très lourde de conséquences, hein? On parle du projet de loi n° 28, qui a diminué de beaucoup les enveloppes budgétaires qui étaient allouées à l'occupation du territoire. On est passés d'une enveloppe de 180 millions de dollars à, on va dire, 115 millions, on va faire des chiffres ronds pour les fins de l'exemple. Donc, c'est quand même une diminution majeure de l'enveloppe pour l'occupation du territoire.

Je regardais dans le budget hier, malheureusement, pas de présence, pas de trace d'une mise à niveau, d'une augmentation ou d'une majoration de cette enveloppe de l'occupation du territoire, ce qui fait qu'on demeure, en 2017-2018... en 2016-2017, je m'excuse, dans le budget actuel, avec la même enveloppe budgétaire que, pratiquement, l'an passé.

Par contre, on constate que, pour ce qui est des régions, la Capitale-Nationale et la région métropolitaine notamment, au niveau de la région métropolitaine, on constate qu'il y a une enveloppe de 122 855 000 \$ strictement pour la promotion puis le développement de la région métropolitaine. Et, quand on va du côté de la Capitale-Nationale, on trouve une enveloppe également supplémentaire... spécifique, c'est-à-dire, plutôt spécifique pour l'occupation du territoire puis une enveloppe qui gravite autour de, je vous dirais, une quarantaine de millions. Donc, deux enveloppes existantes

déjà, en hausse, on parle de 5 % et 10 % d'augmentation pour la région métropolitaine et la Capitale-Nationale puis on parle d'une diminution de 1 million pour l'occupation du territoire en région.

Écoutez, si on fait un petit récapitulatif rapide, on parle donc, pour l'occupation du territoire, pour l'ensemble des municipalités du Québec, on parle d'une enveloppe qui frise autour de 115 millions. Et, si on prend juste l'enveloppe pour accompagner la métropole et la Capitale-Nationale, on parle de 175 millions. Donc, deux municipalités, deux villes de grande taille, notre capitale, notre métropole, qui ont des besoins énormes, ça, on en convient, on n'est pas ici pour discuter de ça ce matin. Moi, je veux une métropole qui est forte, qui rayonne dans le monde, puis ça va desservir les régions mieux, j'en suis certain. Puis je veux également une Capitale-Nationale qui va faire son travail de capitale, une capitale à l'égard de laquelle les régions sont fières. Donc, il y a des besoins inévitables dans ces deux grandes cités là, mais je ne peux pas faire autrement que remettre sur la table ce matin le fait qu'on parle de 175 millions pour deux villes majeures, j'en conviens, mais d'à peine 116, 115 millions pour la balance des municipalités du Québec. Puis on sait qu'on a 1 100 municipalités au Québec.

Donc, c'est un exemple frappant, je dirais, d'outil majeur qui a été retiré du coffre, là, des intervenants des régions parce qu'on avait 180 millions jusqu'à deux ans passés pour accompagner les municipalités dans leur développement en région, les municipalités dévitalisées, notamment, qui ont des besoins énormes. Et cette diminution-là, c'est sûr que, moi, ce que j'entends sur le terrain, c'est énorme. Puis, bien que la décision a été prise il y a un an, c'est cette année qu'on sent les conséquences parce qu'il y avait des budgets résiduels que les régions ont réussi à mettre de l'avant au fil de l'année dernière. Mais, cette année, là, les coffres sont vides. C'est vraiment dur dans les régions. Un paquet d'organismes qui soutenaient le développement régional, que ce soit au niveau des jeunes, au niveau des aînés, au niveau du transport collectif, au niveau du tourisme, au niveau communautaire, ces organismes-là bénéficiaient de l'enveloppe de 180 millions, mais là, avec une diminution de 60 millions, de tout près de 40 %, c'est clair que les effets se font sentir dans l'ensemble des régions du Québec. C'est le son de cloche que je sens sur le terrain et qui est réel.

Donc, j'aimerais savoir ce matin... la ministre responsable du Développement économique régional, j'aimerais savoir quel rôle elle peut jouer dans le processus actuel, qui est un processus, je dirais, d'abandon, hein, de délaissement des régions dites non métropolitaines et non urbaines, si on veut, hein? À l'exception de Québec et Montréal, on voit un immense besoin non comblé, et les acteurs sur le terrain le disent, le constatent, et on perd de plus en plus d'intervenants qui s'impliquent dans le développement de leur communauté. Pourquoi? Bien, parce qu'il n'y a plus de budgets, il n'y a plus de moyens. Donc, la conséquence, c'est que les élus municipaux se retrouvent souvent isolés, seuls avec la lourde responsabilité de l'occupation du territoire. Puis on sait que l'occupation du territoire, c'est une question extrêmement complexe. On parle de transport, on parle de développement industriel, on parle de transformation et d'exploitation des ressources naturelles, on parle de services de proximité. Ça va au-delà des services conventionnels d'une municipalité.

Donc, beaucoup de responsabilités sur les épaules des élus municipaux, qui sont des bons généralistes, qui sont des gens pleins de bonne volonté, mais ils avaient besoin et ils ont toujours besoin, ces gens-là, des acteurs de la société civile, qui, malheureusement, tombent mois après mois. On a de moins en moins d'intervenants sur le territoire. Moi, je le vis dans mon comté, dans ma région. Des leaders dans le milieu, qui ont toujours été présents depuis des années, bien, ils n'ont plus de siège pour siéger au niveau régional, ils n'ont plus de tribune pour s'exprimer. On a concentré le pouvoir du développement ou la responsabilité du développement beaucoup au niveau du palier municipal, mais malheureusement le palier municipal était habitué à travailler en réseau, avec des acteurs dans le milieu, et ces acteurs-là ne sont plus en place. Puis c'est sans parler du 60 millions de budget qui a été... du 40 millions de budget qui a été... non, je m'excuse, 60 millions, qui est à peu près 40 % du budget qui a été coupé.

Donc, compte tenu qu'il n'y a plus de ministère des Régions, je regardais, bon, dans l'organisation gouvernementale, qui, au gouvernement, peut avoir cette responsabilité-là, intersectorielle. On a des ministres sectoriels, des ministres dans le transport, dans l'éducation, dans la santé. C'est parfait, mais l'occupation du territoire, c'est une responsabilité qui est intersectorielle. C'est là qu'on voyait la différence entre, je dirais, l'ancien gouvernement, hein, le gouvernement du Parti québécois, puis le gouvernement actuel, où on avait une vision qui était axée sur les régions, sur l'occupation du territoire. Puis il y avait, par exemple, un ministère délégué aux Régions qui, lui, avait cette responsabilité-là de voir à ce que l'ensemble de l'appareil gouvernemental, l'ensemble des ministères, conformément à la loi n° 34, interviennent de façon à faciliter cette occupation du territoire.

Donc, ce matin, une des préoccupations que j'ai, c'est de voir comment on peut travailler le plus près possible avec la ministre responsable du Développement économique régional pour jouer ce rôle-là, qui est extrêmement important, c'est-à-dire combler, hein, le manque à gagner important au niveau de l'ancien ministère des Régions puis aussi au niveau de la diminution massive des enveloppes dédiées à l'occupation du territoire et au développement local et régional, c'est-à-dire comment on peut aller chercher, dans le coffre à outils de la ministre, des éléments pour mieux accompagner nos régions dans leur lourde responsabilité qui est l'occupation du territoire. Merci, M. le Président.

• (10 h 10) •

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le député de Gaspé. Mme la ministre, pour votre déclaration d'ouverture, vous avez également 10 minutes.

Réponse de la ministre

Mme Lise Thériault

Mme Thériault : Oui. Merci, M. le Président. Vous allez me permettre de saluer, évidemment, les collègues qui m'accompagnent ce matin du côté ministériel, avec le député de Beauce-Sud, qui est à ma gauche, ainsi que le

député de Jean-Lesage, qui est également mon adjoint parlementaire. Évidemment, je salue le député de Gaspé, je salue le député de Rimouski, celui de Bonaventure, on voit que la Gaspésie est bien représentée de l'autre côté, et également le député de Nicolet-Yamaska pour la deuxième opposition... excusez, Nicolet-Bécancour, M. le Président.

Comme vous le savez, la croissance économique de toutes les régions du Québec est une priorité pour notre gouvernement, M. le Président, indépendamment de ce qu'en dit le député de Gaspé. Notre gouvernement a fait le choix de revoir ses façons de faire en matière de soutien aux régions en proposant une nouvelle gouvernance qui donne une plus grande latitude aux municipalités régionales de comté. Ce sont donc les élus locaux qui sont les mieux placés pour orienter l'organisation du développement économique régional. Nous avons donc maintenu et transféré, sans aucune réduction de fonds locaux... sans aucune réduction, pardon, les fonds locaux d'investissement aux MRC, permettant ainsi d'offrir un soutien financier aux entreprises de leurs territoires.

Vous en conviendrez avec moi, M. le Président, nos entreprises et nos PME sont les moteurs de notre économie. Cela dit, nos efforts pour stimuler les investissements dans nos régions et pour assurer notre prospérité portent déjà des fruits. Depuis avril 2014, ce sont plus de 5 milliards de dollars qui ont été investis par nos entreprises dans l'économie de nos régions. À ce titre, de nombreux projets porteurs de retombées économiques importantes ont été réalisés partout au Québec. Je pense notamment au projet de 1,1 milliard de dollars de Ciment McInnis en Gaspésie, annoncé en juin 2014, qui va permettre la création de 200 emplois directs, M. le Président. Je pense aussi au projet d'investissement de 190 millions à l'entreprise Kruger de Trois-Rivières, annoncé en septembre dernier, qui a permis la consolidation de 620 emplois au Québec, dont 270 à Trois-Rivières, votre région, M. le Président. Encore plus récemment, en février dernier, notre gouvernement a également confirmé un projet d'investissement de 312 millions à l'usine Bridgestone de Joliette, qui permet de consolider 1 300 emplois dans la région de Lanaudière d'ici 2040, région dont je suis la ministre responsable, M. le Président. Et il est évident que, grâce à de tels projets promoteurs, la table est mise pour que le Québec se distingue parmi les sociétés les plus dynamiques et les plus innovantes.

D'ailleurs, l'innovation et l'avancement des connaissances font partie des priorités du gouvernement. En effet, nous avons regroupé sous un même ministère nos atouts en matière de recherche, d'innovation et de développement économique au plus grand bénéfice de nos régions. Comme vous le savez, M. le Président, l'innovation permet notamment à des entreprises d'accroître leur productivité en plus d'être plus compétitives sur les marchés internationaux. Pour faciliter l'accès de nos entreprises au système de recherche et d'innovation québécois, nous avons donc contribué à la mise en place du réseau QuébécoisInnove. Grâce à ce réseau regroupant plus d'une centaine de membres, les organisations et les entreprises disposent d'un outil efficace, une véritable porte d'entrée vers des acteurs impliqués dans la recherche et l'innovation tels que les regroupements sectoriels de recherche industrielle, les centres de recherche et de développement, les centres de recherche universitaires et les centres collégiaux de transfert en technologie, qu'on appelle les CCTT.

J'ouvre ici une parenthèse pour vous rappeler que le Québec compte 49 centres répartis dans toutes nos régions et qui sont devenus, au fil des ans, de véritables leviers pour la création de partenariats avec le milieu industriel des régions. Ces centres offrent un service de proximité qui favorise le développement économique régional, M. le Président. Grâce à eux, ce sont quelque 2 500 PME qui sont accompagnées annuellement dans leurs démarches d'innovation. Je profite donc de l'occasion pour saluer l'apport considérable à la croissance de nos entreprises et de nos régions dans ces centres.

Par ailleurs, M. le Président, notre gouvernement appuie également la concrétisation de projets novateurs et la diversification économique régionale par la mise en place de nombreux fonds d'aide. Je pense notamment au Fonds de la diversification économique du Centre-du-Québec et de la Mauricie doté d'une enveloppe de 200 millions de dollars. Depuis avril 2014, donc depuis que nous sommes au pouvoir, 117 projets ont été annoncés dans le cadre du fonds, totalisant une aide gouvernementale de 24,5 millions de dollars. Ces projets représentent des investissements de plus de 120 millions de dollars ainsi que la création et le maintien de près de 2 200 emplois uniquement dans les régions du Centre-du-Québec et de la Mauricie.

Je pense aussi au Fonds de diversification économique de la MRC des Sources, doté d'une enveloppe de 50 millions. Toujours depuis avril 2014, les projets annoncés dans le cadre de ce fonds totalisent une aide de plus de 3,7 millions. Résultat : des investissements de plus de 8 millions de dollars ainsi que la création et la sauvegarde de plus de 180 emplois dans la MRC des Sources. Par ailleurs, je vous rappelle, M. le Président, que nous soutenons activement la relance économique de Lac-Mégantic avec un fonds d'aide à l'économie de 10 millions de dollars. Ce fonds, jusqu'à maintenant, a permis de concrétiser une dizaine de projets représentant des investissements de près de 10 millions de dollars dans la région.

Enfin, je tiens à souligner la mise en place du Fonds d'aide aux initiatives régionales pour la région de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, ce qu'on appelle le FAIR, qui est doté d'une enveloppe de 30 millions de dollars. Ce fonds a contribué, depuis avril 2014, à la réalisation de près de 135 projets générant des investissements de 37 millions de dollars en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine. Comme vous pouvez le constater, M. le Président, nous disposons de leviers économiques majeurs pour assurer la vitalité de nos régions, et j'invite nos entrepreneurs à en profiter pleinement.

À ces outils financiers s'ajoutent évidemment d'autres initiatives de notre gouvernement qui contribuent à dynamiser l'économie régionale. Parmi celles-ci, M. le Président, soulignons l'appui des créneaux d'excellence dans la démarche ACCORD, qui, depuis 2006, a permis la réalisation de plus de 1 300 projets représentant des investissements de plus de 282 millions. La démarche ACCORD, c'est 6 000 entreprises qui contribuent à la reconnaissance de nos régions en tant que siège de compétences industrielles spécifiques.

De plus, notre gouvernement soutient de nombreux organismes contribuant à l'essor et à la croissance d'une culture entrepreneuriale dans toutes les régions. Parmi ces organismes, M. le Président, notons le réseau Femmessor, le Centre de transfert d'entreprises du Québec, le Réseau québécois du crédit communautaire et le Réseau M de la Fondation de l'entrepreneurship.

De plus, la semaine dernière, ma collègue, la ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation, a annoncé la reconduction, pour une période de cinq ans, de l'Entente de partenariat pour le développement des coopératives, M. le Président. Cette entente a été évaluée à 20 millions de dollars et elle permettra de soutenir le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité dans la mise en oeuvre du Plan stratégique des réseaux coopératifs et mutualistes du Québec dans une perspective de 2020. Ce plan vise le développement de 12 filières économiques porteuses pour la formule coopérative ainsi que la création de 20 000 emplois coopératifs d'ici 2020.

Parmi celles-ci, M. le Président, je mentionne simplement qu'il y a une filière pour les activités forestières, filière pour les activités agroalimentaires, la filière pour les services aux entreprises et la filière sur le tourisme et le loisir qui, comme on le sait, sont des créneaux porteurs de développement économique, particulièrement pour nos régions, M. le Président.

Par ailleurs, je tiens aussi à vous rappeler la tenue du sommet économique du Saguenay—Lac-Saint-Jean, en juin dernier à Alma, en présence du premier ministre, sous la responsabilité du député de Dubuc, son adjoint parlementaire. Et cet exercice de concertation, qui a couvert un vaste éventail de secteurs économiques, a permis aux intervenants locaux de travailler en collaboration afin d'établir un constat commun sur les défis de développement et de diversification de l'économie de leurs territoires.

Ce genre d'intervention stratégique vise à assurer la prospérité de la région pour les 10 prochaines années qui ont été ainsi définies. Donc, l'exercice du sommet économique se poursuit, M. le Président, et le milieu régional est très mobilisé dans la démarche, notamment par la mise en place de 11 groupes de travail. Voilà qui est majeur pour le développement économique de nos régions, M. le Président.

Comme vous pouvez le constater, nous avons véritablement un plan pour accroître l'économie régionale, et d'ailleurs aucun autre gouvernement n'a agi autant pour allier développement régional et développement économique, et cela passe notamment par la mise en place de stratégies gouvernementales et de grands projets économiques rassembleurs pour le Québec.

Ainsi, au cours de la dernière année, nous avons lancé le Plan Nord à l'horizon 2035 et le plan d'action 2015-2020 qui s'y rattache, la Stratégie québécoise de développement de l'aluminium, la Stratégie maritime du Québec, le plan d'action en électrification des transports, le Plan d'action gouvernemental en économie sociale ainsi que la Stratégie d'accélération des projets d'entreprises performantes PerforME. La réalité, M. le Président, c'est que de tels plans d'action et stratégies contribuent à mettre en valeur et à renforcer nos atouts, notre expertise et nos talents pour faire croître davantage notre économie, et ce, dans toutes les régions du Québec.

Et évidemment, M. le Président, on peut parler de structures. Moi, je pense que chacune des régions a ses spécificités, chacune des régions a ses besoins. On peut penser qu'on ne s'occupe pas des régions, mais c'est faux. Ce n'est pas parce que je suis une députée de Montréal que je ne connais pas les régions, M. le Président, bien au contraire. J'aurai l'occasion de vous le prouver un peu plus tard. Chacune des régions a un ministre qui lui est dédié et qui s'occupe du développement économique régional. Et plusieurs ministres du gouvernement sont à caractère économique. Lorsqu'on parle du développement du tourisme, lorsqu'on parle de l'agroalimentaire, de l'agriculture, c'est du développement économique pour nos régions.

Et, M. le Président, je terminerai en disant tout simplement que jamais un gouvernement n'aura été aussi à l'écoute des régions. Et le budget déposé hier par mon collègue le ministre des Finances le prouve, et j'en suis très fière, M. le Président.

• (10 h 20) •

Le Président (M. Auger) : Merci, Mme la ministre. Nous allons débiter la période d'échange. M. le député de Gaspé, vous avez un maximum de cinq minutes.

Argumentation

M. Lelièvre : Merci, M. le Président. J'aimerais, maintenant que l'introduction a été faite en première partie, tomber dans le concret un peu plus. J'aimerais faire un parallèle entre le fonctionnement du ministère des Régions, le fonctionnement du MAMOT ou MAMROT, à l'époque où il y avait aussi un volet dédié à l'occupation du territoire, et ce que le gouvernement actuel offre aux régions comme organisations ministérielles.

Vous savez, j'ai eu le plaisir puis le privilège d'occuper la fonction de ministre délégué aux Régions, et il y avait vraiment un coffre à outils très intéressant qui me permettait d'intervenir sur le terrain, dans les communautés, de façon modulée. Je suis content de l'entendre, la ministre mentionnait que chaque région a ses particularités, a ses besoins, et on doit tenter d'y répondre. Mais, vous savez, si on parle de particularités dans les besoins, on doit parler de particularités dans les moyens d'intervention aussi. Ce que je déplore, c'est que la diminution de 180 millions à 115 millions du budget dédié à l'occupation du territoire fait en sorte que, souvent, malheureusement, on ne retrouve plus les leviers financiers, les programmes modulés en fonction des particularités territoriales.

Donc, j'aimerais savoir... La ministre du Développement économique régional, via son organisation... Concrètement, des questions très précises. J'ai fouillé pour trouver, dans le budget hier, le budget ou l'organisation, l'organigramme de son ministère, les budgets spécifiques dédiés à son ministère. C'est difficile de retracer l'action du ministère du Développement économique régional au sein du budget qui nous a été déposé hier.

Donc, j'aimerais savoir quel est l'organigramme du ministère. Combien y a-t-il de sous-ministres, de directeurs, de directrices, de fonctionnaires attitrés spécifiquement, je dis bien spécifiquement, au ministère du Développement économique régional? Quel est le budget du ministère du Développement économique régional? Et un peu, je dirais : Est-ce qu'il y a des programmes? Connaître les programmes spécifiques qui relèvent vraiment du ministère du Développement

économique régional parce que, moi, ce que je veux savoir, c'est : Est-ce que je peux compter, dans le futur puis à partir d'aujourd'hui, sur... La volonté, je n'en doute pas, de la ministre. Sa volonté, je n'ai aucun doute là-dessus. C'est sur ses moyens à sa disposition réellement pour venir compléter l'action gouvernementale de chacun des ministères au sein de l'ensemble des régions.

Donc, ce que j'ai vraiment besoin de savoir, c'est... Je répète les questions. L'organigramme, est-ce qu'il y a un ou des sous-ministres rattachés au ministère du Développement économique régional? Est-ce qu'il y a une direction? Est-ce qu'ils ont un budget spécifique? Si oui, lequel? Puis est-ce qu'il y a des programmes gouvernementaux spécifiques, encore là, au ministère du Développement économique régional?

Puis l'objectif, c'est bien de cibler comment, moi, comme critique aux régions de l'opposition officielle, je peux mieux guider les régions, mes collègues, les intervenants du milieu vers, on espère, un outil de plus au sein de l'appareil gouvernemental, qui serait le ministère du Développement économique régional.

Donc, avec l'abolition des régions, hein, au niveau du MAMROT, c'est clair que ça laisse un grand vide, et c'est important d'identifier quelles sont vraiment ces pistes de solution qu'on a à notre disposition. Puis, dans la présentation gouvernementale souvent, dans les orientations gouvernementales, on nous parle de l'occupation du territoire, qui est dédiée toujours au ministère, au MAMOT, au ministre des Affaires municipales, avec un budget puis des moyens beaucoup plus réduits que dans le passé, mais on fait également allusion souvent au rôle du ministère du Développement économique régional. Donc, c'est important de, je vous dirais, démystifier, ce matin, là, qu'est-ce qu'il y a vraiment dans ce ministère-là qui réellement puis concrètement peut soutenir nos régions, mieux accompagner nos leaders régionaux, nos intervenants municipaux dans leur rôle, qui n'est pas toujours facile, de développer puis d'occuper leur territoire.

Puis je reviens à la question de la modulation des programmes. C'est important, je vais le redire plusieurs fois durant ma présentation. Pendant les deux dernières années, la diminution de 180 millions à 115 millions de l'enveloppe d'occupation du territoire a fait tomber les CRE, tomber les CLD, les organismes jeunesse, puis si vous saviez le paquet d'ententes spécifiques. Ce qu'on ne parle pas souvent mais qui est extrêmement important, ce sont les ententes spécifiques. Puis c'est quoi, une entente spécifique? Bien, c'est une entente entre un ou des ministères avec une région pour définir une intervention modulée sur mesure pour permettre de répondre à un besoin précis dans une région. Et ces ententes spécifiques là, souvent, voyaient le jour avec une mise de fonds du milieu. Et cette mise de fonds là, bien, elle était souvent versée grâce à des contributions des CRE et des CLD, qui ont disparu avec l'abolition des budgets dédiés à ces entités-là. Merci.

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le député de Gaspé. Mme la ministre, vous avez cinq minutes à votre disposition.

Mme Thériault : Merci, M. le Président. M. le Président, je pense que c'est important de répondre à une des nombreuses questions de mon collègue, de préciser qu'il y a des ententes spécifiques, oui, qui ont été conclues avec différents ministères. C'est vrai en Immigration, c'est vrai en Culture, c'est vrai dans différents ministères. Et ça, ces ententes spécifiques là, c'est la ministre responsable évidemment de l'immigration, lorsqu'elle a, exemple... pour avoir été ministre de l'Immigration, je vais vous parler de celle-là, M. le Président, parce que j'imagine que c'est encore la même chose. La ministre a la possibilité de signer des ententes avec des MRC. Elle en signait fort probablement avant avec les anciens CLD, et il y avait des sommes qui étaient dédiées à l'intégration des immigrants. La ministre a encore ces sommes d'argent là, il y aura des ententes qui seront signées fort probablement avec les municipalités ou avec les acteurs locaux.

Ce que j'ai pris la peine d'indiquer à mon collègue, c'est que, nous, depuis que le ministre des Affaires municipales a conclu le nouveau pacte fiscal avec les élus municipaux, nous leur avons donné... reconnu, pas donné, reconnu, pardon, M. le Président, des responsabilités supplémentaires, et les sommes d'argent demeurent. C'est ce qu'on a dit, là. Lorsqu'on regarde dans les différentes régions, j'ai pris la peine de mentionner qu'il y a des régions qui ont des fonds, il y a des fonds qui sont propres aux régions. Outre que ça, il y a évidemment tous les fonds qui sont sous Investissement Québec. Vous comprendrez, M. le Président, que je ne peux pas commencer ici à dire : Est-ce qu'il y a tant de millions réservés pour la région de Montréal, tant de millions réservés pour Québec, tant de millions pour ci, tant de millions pour ça? Investissement Québec se gouverne, et il y a des bureaux d'Investissement Québec dans chacune des régions. Et, au fur et à mesure qu'il y a des entrepreneurs qui ont des projets, qui ont besoin d'accompagnement, qui pourraient avoir besoin d'avoir du financement, bien, l'engagement de mon ministère, c'est de faire en sorte qu'Investissement Québec puisse être là et qu'Investissement Québec puisse accompagner les entrepreneurs dans leur projet soit de modernisation, soit de faire des changements à l'intérieur de leur usine, soit d'agrandissement.

Je vais vous donner un exemple probant, M. le Président. Vendredi passé, j'étais aux Serres Lefort à Sainte-Clotilde-de-Châteauguay. Le gouvernement du Québec, par le biais d'Investissement Québec, avons annoncé des garanties de prêts. Les serres Lefort vont agrandir huit hectares de serres pour produire des concombres et des poivrons biologiques, M. le Président. Huit hectares. Ils vont pouvoir, dans leur production, augmenter d'une manière faramineuse. On double presque l'espace de production. Vous savez que, maintenant, les concombres, on les produit à l'année longue. Et 100 % de la production va passer bio. On parle ici du marché américain, du marché ontarien et de la place dans nos tablettes à nous, dans nos propres épiceries, M. le Président, où il y a une très grande demande pour le bio. Il y a eu cette entreprise-là qui a eu besoin de l'aide du gouvernement du Québec. Investissement Québec a participé par rapport à des garanties de prêt, M. le Président. Il y a le Fonds de la solidarité, aussi, FTQ qui a participé. L'entreprise met de l'argent, mais c'est un projet concret qui, en fait, va créer 20 emplois à temps plein dans la région plus 40 emplois supplémentaires en acériculture.

• (10 h 30) •

Tout le monde sait que les agriculteurs, particulièrement, c'est un secteur qui est vraiment très porteur pour pouvoir développer. Dans toutes les régions du Québec, on a des agriculteurs, M. le Président. Et ça, c'est un projet

qui dit vraiment de quelle manière Investissement Québec peut travailler avec une entreprise dans un domaine bien précis pour faire en sorte qu'on peut aller chercher les projets d'agrandissement, aider les entrepreneurs à réaliser leurs rêves, créer de l'emploi puis en même temps aller chercher des nouveaux marchés. C'est un exemple.

Quant à la question de l'organigramme du ministère, M. le Président, je pense qu'il est important de préciser ici qu'il y a la ministre qui est responsable de l'exportation, sciences, technologies et que moi, je suis responsable PME, donc tout ce qui s'appelle le développement entrepreneurial, Femmessor, toute l'aide aux petites, moyennes entreprises, donc, notamment par Investissement Québec, nos bureaux de développement économique régionaux aussi. Nous avons les fonds essor, comme on a dit. Tout ce qui s'appelle le développement économique régional, je comprends qu'on peut le multiplier dans bien des endroits. Et on n'a pas coupé au couteau droit parce qu'Investissement Québec, à l'international, travaille avec ma collègue, et Investissement Québec, dans le régional, travaille avec ma portion de ministère pour être en sorte de s'adapter au fur et à mesure, selon les projets qu'on a.

Donc, oui, on a des responsabilités qui sont bien définies. On partage les mêmes sous-ministres. Puis, jusqu'à un certain point, M. le Président, je pense que, de partager les mêmes sous-ministres, ça permet d'avoir de la cohérence puis de savoir que ce qu'un signe, bien, c'est bon pour l'autre ministre, évidemment.

Le Président (M. Auger) : Merci beaucoup. Nous allons poursuivre avec un député ministériel. M. le député de Jean-Lesage.

M. Drolet : Merci beaucoup, M. le Président. Bon matin, chers collègues. En ce beau vendredi matin, on serait quand même bien dans notre bureau de comté, mais on a été interpellés ce matin par notre collègue de Gaspé.

Écoutez, ce matin, je suis heureux d'intervenir concernant le développement économique de nos régions mais particulièrement pour l'ensemble de l'entrepreneuriat, aussi pour des petites, moyennes, grandes entreprises. Vous savez, M. le Président, au Parti libéral, l'entrepreneuriat et la valeur économique de nos régions et de toutes les régions du Québec, c'est une priorité, ça l'a déjà été, et de beaucoup depuis que je suis là. Je vais revenir à ça. Et notre ensemble de notre caucus, quand on parle particulièrement des régions, je tiendrais à dire aussi qu'on a beaucoup de collègues aussi qui sont comme les collègues du côté de l'opposition, qui sont des régions, et que j'entends parler régulièrement. Étant, moi, de la Capitale-Nationale, vous comprendrez bien que, des fois, ils me disent : Ah! tu ne comprends pas ce que c'est. Puis on s'entend bien qu'ils ont tous des différences importantes avec nous. Alors, ça, j'en suis bien conscient, du rôle que les régions ont pour l'économie du Québec.

J'aimerais ça revenir en arrière un petit peu, M. le Président, parce que, souvent, le passé est garant de l'avenir, et j'aimerais bien revenir en arrière pour parler un peu de mon arrivée, en 2008, avec le Parti libéral. J'avais été invité finalement, en 2009, de me joindre à M. Raymond Bachand comme adjoint parlementaire au développement économique. Et j'ai eu le plaisir d'avoir la coprésidence d'une tournée de toutes les régions du Québec pour valoriser, pour stimuler puis pour aller écouter les régions du Québec, l'ensemble des régions, pour se donner une tête, pour faire en sorte qu'on puisse en arriver à quelque chose de concret.

Le but de cette stratégie était quand même, M. le Président, bien important dans cette tournée-là, de valoriser une reconnaissance collective des entrepreneurs, développer un système d'éducation promoteur des qualités entrepreneuriales, soutenir un appui à la création, à la croissance et au transfert d'entreprises, qui est une priorité avec ce qui s'en vient d'ici les prochaines années. C'est un élément très important. Ça avait été établi dans cette stratégie-là. Optimiser une simplification et une réduction des démarches administratives, j'y reviendrai plus tard parce que ça aussi, c'est une démarche qui a été demandée, et de beaucoup. Et dynamiser une action renforcée et concertée sur le terrain.

Alors, M. le Président, vous comprendrez bien que cette stratégie-là avait été travaillée, ça a pris un an et quelques, les 18 régions du Québec, en tant que député, que j'ai eu le plaisir d'aller faire, accompagné des députés concernant les régions comme telles. Et voilà qu'est-ce qui en est ressorti : une stratégie qui a été déposée en novembre 2011, Foncez! Tout le Québec vous admire. C'est quand même important, là, «tout le Québec vous admire». Ça, c'est malheureusement des choses qui sont faites très souvent et puis qui, malheureusement, ne sont malheureusement pas tout à fait expliquées.

Cette stratégie-là, M. le Président, j'ai eu le plaisir d'aller à Montréal et d'aller à cette rencontre-là de l'ensemble de tous les intervenants économiques du Québec, et qui ont apprécié et qui ont compris l'importance de ce que cette stratégie-là avait établi comme rôle en fonction de tout ce qu'on avait entendu.

J'aimerais, M. le Président, vous en parler parce que vous allez comprendre que, pour conserver la qualité de vie de ses citoyens, pour continuer de créer et de maintenir des emplois et pour favoriser le développement de toutes ses régions, le Québec doit se donner de nouvelles entreprises compétitives, novatrices et durables et soutenir celles qui existent déjà. J'insiste, hein, c'est bien important parce que c'est une tournée des régions. On parle des régions ici ce matin.

Alors, la conclusion finale : d'ici 10 ans, grâce à la participation de tous les Québécois et Québécoises, cette stratégie contribuera à faire du Québec une société entrepreneuriale, une société où plus d'entrepreneurs créeront des entreprises pérennes et prospères.

Vous comprendrez, M. le Président, que le passé est garant de l'avenir. Ça a été fait, et puis malheureusement cette stratégie-là — vous savez qu'il y a eu des élections en 2012 — a été mise de côté, sur la tablette, parce que vous vous souvenez que l'arrivée du Parti québécois, en septembre 2012, a fait en sorte que le ministère du Développement économique a changé de facette un peu et changé de modus operandi. Alors, Mme Zakaïb, qui est arrivée avec, naturellement, sa banque économique et aussi avec tout le changement, les finances se sont... là-dedans. Moi, je sais très bien, pour être en affaires, tu ne mêles pas ton comptable avec ta vision d'affaires nécessairement comme telle parce que, souvent, il va te dire : Aïe! Va pas trop vite, là.

Alors, c'est un petit peu ça qui est arrivé du côté volet économique, la présence du Parti québécois de 2012 à 2014. Cette stratégie-là a été carrément mise de côté. Et malheureusement vous comprendrez que ça a été, pour nous

autres, naturellement, une gifle parce que je croyais que, justement, cette belle pratique là, tout ce qui avait été mis de l'avant, qui aurait pu servir à tout l'ensemble des collègues de tous les partis politiques confondus, aurait pu servir pour justement se donner... À l'éducation, il y avait un modèle là-dedans qui était bien important, de se donner des écoles entrepreneuriales...

Le Président (M. Auger) : En terminant.

M. Drolet : ...de faire en sorte, quelque part, que les jeunes puissent partir avec cette dynamique-là dans la vie, d'avoir la chance de pouvoir se mettre en avant et puis dire quelque part : Bien, écoutez... Oups! Ça semble être terminé. Je vais... O.K.

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le député de Jean-Lesage. C'est tout le temps que nous avons. Vous étiez bien parti, mais, désolé, nous allons commencer notre deuxième série — ...

Une voix : ...

Le Président (M. Auger) : ...oui, c'était passionnant, oui — deuxième série d'interventions avec l'opposition officielle. M. le député de Bonaventure, pour cinq minutes.

M. Roy : Merci, M. le Président. Salutations, Mme la ministre, MM. les députés. J'ai le goût de commencer avec un petit aphorisme sociologique. Mes collègues vont me regarder encore tout croche, là, mais ça en prend un qui est différent un peu. Et ça, c'est un de mes anciens profs en sociologie qui nous le répétait régulièrement. Et vous m'écoutez, Mme la ministre, n'est-ce pas? Le centre périclète parfois par ses extrémités. Et même souvent. Et là je vais faire un aphorisme ou une corrélation entre le corps social puis le corps humain. Le corps humain, là, c'est : Tu laisses ta main geler ou tu te coupes les pieds, bien là tu as un méchant problème de mobilité, bon, de fonctionnement. Eh bien, le corps social fonctionne de la même manière. Toutes les composantes sont essentielles à un tout dans le corps humain mais dans le corps social aussi. Ça fait que toutes les régions sont essentielles au développement de l'urbanité. Mais des régions riches amènent des centres riches aussi. Si on laisse mourir les régions, inévitablement, le cœur du corps social va être attaqué, les villes. Et ça, toute l'histoire de l'humanité nous le démontre. Les civilisations qui s'effondrent ont commencé à abandonner leur périphérie.

Chez nous, on se bat pour des choses qui sont l'acquis de toutes les civilisations modernes : le transport. En 2016, on est obligés de se battre pour avoir le train puis l'autobus. L'Organisation mondiale de la santé définit le transport comme étant un déterminant fondamental de la prospérité économique, sociale, culturelle d'une nation et pour la santé des individus. Mon collègue ici présent était content. À un moment donné, il me dit : J'ai de nouveaux citoyens à Rimouski. Ah oui? Mais il dit : Ils viennent de la baie des Chaleurs. Ah oui? Parce qu'ils n'ont plus de moyen de transport pour aller se faire soigner à Rimouski. Ça fait que nous, on perd notre monde parce qu'on n'a pas un acquis de cette nature-là. Donc, c'est sûr que votre rôle, c'est de défendre les régions. Puis là je vous donne un exemple d'un élément fondamental même pas au développement mais au maintien minimal des services auxquels on a droit.

Donc, on se bat pour notre éducation, hein, puis on se bat pour nos jeunes aussi. Nous, là, Mme la ministre, on perd la chose la plus importante, on perd nos enfants et vite et rapidement. Moi, quand je suis venu mener mon garçon à l'Université Laval, ici, je peux vous dire que je ne l'ai pas trouvé drôle parce que... Puis c'est le sort d'à peu près tous les Gaspésiens qui envoient leurs jeunes aux études. On donne beaucoup. Puis les villes ont tendance à dire : Ah! les régions, ils demandent beaucoup. Écoutez, on donne nos jeunes et on donne de l'argent pour leur permettre de suivre leurs études. On paie les loyers, on paie des frais de scolarité dans les villes, on envoie une partie de notre portefeuille pour qu'ils aient un petit peu d'activités, ça fait qu'on donne beaucoup aux villes. Donc, par ricochet, c'est essentiel que, je dirais, les gouvernements et tous ceux qui sont au pouvoir s'intéressent fortement au sort des régions.

Ça va vite, M. le Président. Je vais finir avec juste un exemple. Vraiment, là... Puis ça, c'est une aberration arbitraire. Puis votre rôle, c'est de défendre ça, O.K.? Les cibles des carrefours jeunesse emploi. CJE ouest... ouest île? C'est drôlement écrit.

• (10 h 40) •

Une voix : Ouest-de-l'Île.

M. Roy : Ouest-de-l'Île. On demande au CJE d'avoir une cible de 640 jeunes sur un bassin de 56 330. On a une cible de 1 %. Allez chercher, là, ces jeunes-là puis vous allez garder vos budgets. Haute-Gaspésie, on a une cible de 658 jeunes sur un bassin de 2 344. On demande une cible de 32 %. C'est impossible. C'est impossible. C'est arbitraire. C'est incroyable, Mme la ministre, comme demande pour un CJE, d'atteindre ça parce qu'ils ne pourront pas l'atteindre. Avignon, Bonaventure, 1 205 jeunes sur un bassin de 6 451. On a une cible de 19 %.

Comment voulez-vous qu'on prenne au sérieux un gouvernement qui nous dit qu'il s'intéresse aux régions quand on veut démanteler de manière détournée les carrefours jeunesse-emploi qui permettent la réintégration en emploi de nos jeunes, qui leur permettent de vivre en Gaspésie, avec des cibles qui sont arbitraires et complètement irréalistes?

Donc, c'est un exemple. Je pourrais en amener des douzaines, mais je vous demande quand même d'avoir une sensibilité à ça.

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le député de Bonaventure. Mme la ministre, pour cinq minutes.

Mme Thériault : Merci, M. le Président. M. le Président, je vais rassurer le député. Vous savez, oui, je suis ministre responsable du Développement économique des régions, entre autres, et il y a des ministres responsables de

chacune des régions. Puis là je vais parler de la région dont moi-même je suis titulaire, M. le Président, puis je vais vous faire le bilan du travail que j'ai fait en huit mois dans cette région-là. Et je considère qu'il y a aussi un ministre responsable de la région de la Gaspésie qui aura l'occasion, au cours des prochains mois, de faire un travail aussi.

Le rôle des ministres responsables, ce n'est pas de se substituer aux différents ministres. Il vient de me parler d'une problématique qui regarde le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale. S'il me parle d'un hôpital, bien, ça va regarder le ministre de la Santé et des Services sociaux. Si on me parle de développement touristique, ça va regarder la ministre du Tourisme, O.K.? Le rôle de ministre régional, M. le Président, de la manière dont moi, je le conçois et ce que j'ai fait dans ma région... Je vais vous faire mon bilan, M. le Président.

De mars à octobre 2015, donc en huit mois, huit ministres sont venus dans Lanaudière pour parler des problématiques spécifiques que les gens avaient. Trois ministres sont venus à plus d'une reprise, ce qui fait qu'en huit mois j'ai eu 11 ministres dans Lanaudière. Lanaudière, c'est sept comptés, aucun libéral. Péquistes, caquistes, ça n'a pas d'importance. Il y a des besoins dans la région, il faut s'en occuper.

Je me suis rendue au moins 15 fois dans huit mois pour participer à des rencontres, des événements, procéder à des annonces ou parler des enjeux dans Lanaudière seulement, là, pas ailleurs. J'ai fait une tournée des six MRC, j'ai rencontré 46 maires et préfets sur un total de 59. Ça, ça inclut Terrebonne, Mascouche, Repentigny, L'Assomption. Bon, Lanaudière, là, O.K., vous partez, là, Saint-Lin, suivez la 25, la 125, puis là vous allez passer par Rawdon puis vous allez monter jusqu'à Saint-Donat. De l'autre côté complètement, vous avez la Manawan qui est en haut, Saint-Michel-des-Saints, puis là, redescendez, Saint-Jean-de-Matha, vous allez descendre jusqu'à Berthier. Après ça, vous prenez la 40, là, on sort de l'île, on est à L'Assomption, Lachenaie, puis vous allez jusqu'à Berthierville. C'est grand en maudit, M. le Président, là, O.K.? Moi, j'ai fait le tour de cette région-là.

Je comprends que la région de la Gaspésie, c'est une région qui est aussi très grande et qui a aussi beaucoup de besoins. Bien, le rôle d'un ministre, c'est d'être là, d'être présent, d'aller rencontrer les gens sur le terrain, de voir quelles sont les problématiques, puis après ça on va cibler des dossiers. Puis ce qu'on fait, c'est qu'on va rencontrer nos propres collègues puis qu'on dit : Bon, bien, moi, là, j'ai une problématique qui est ça, ça, ça.

On savait que Bridgestone, l'investissement ne devait pas nous échapper, M. le Président. Bien, il est évident qu'on a travaillé en étroite collaboration avec les différents intervenants du secteur pour faire en sorte que l'usine de Bridgestone soit choisie au travers le monde. Savez-vous comment ça aurait été catastrophique, M. le Président, si jamais cet investissement-là n'aurait pas été fait dans la région de Joliette? Des pertes d'emplois. Pertes d'emplois. Là, on a consolidé des emplois qui sont payants, M. le Président. Et évidemment je pense que d'être présent dans une région, ça permet de toucher le pouls, ça permet de voir avec les gens, d'être au courant des problématiques.

Moi, j'ai un attaché politique que je vais saluer ici, Pierre-Luc Bellerose, qui fait un travail extraordinaire sur le terrain. Puis savez-vous, M. le Président? Je pense que, des fois, on a l'occasion de reconnaître le travail des gens. Et, quand j'ai dû arrêter pour une période de trois mois, M. le Président, à mon retour, lorsque le premier ministre m'a redonné la région de Lanaudière, tous les maires, tous les préfets ont salué mon retour pour s'occuper de la région de Lanaudière parce que le travail que j'ai fait dans la région... j'ai fait un très bon travail et je n'ai pas mis personne en punition, comme on pourrait dire, là, hein? Parce qu'il y a beaucoup de mythes et de réalités.

Mon rôle comme ministre responsable de ma région, je m'en suis bien occupé. Mais je considère que mes collègues doivent faire la même chose pour chacune de leurs régions. Et moi, comme ministre responsable du Développement économique régional, je travaille avec les ministres, je travaille avec mon collègue le ministre de la Famille, qui vient d'être nommé nouvellement responsable de la Gaspésie. Je travaille avec la ministre du Tourisme, qui vient d'être nommée pour la région de la Mauricie. Je travaille avec mon collègue le ministre des Ressources naturelles... non, Faunes, Parcs et Forêts, qui est responsable du Centre-du-Québec.

Je travaille avec chacun de ces collègues-là, M. le Président, et il faut comprendre que je ne peux pas me substituer. Mais, à partir du moment où il y a un problème, la responsabilité d'un ministre régional, c'est de travailler avec les ministres responsables des différents secteurs, de faire en sorte qu'on puisse sensibiliser le problème avec le ministre puis de faire en sorte que les sommes d'argent soient là, au rendez-vous, pour pouvoir les régler, les problèmes. Et c'est comme ça que nous, on fonctionne, M. le Président, mais c'est un travail d'équipe. Et chacune des régions est importante et chacune des régions a ses propres défis à relever, M. le Président.

Le Président (M. Auger) : Merci, Mme la ministre. Nous continuons avec un député ministériel. M. le député de Beauce-Sud, pour cinq minutes.

M. Busque : Alors, merci, M. le Président. Alors, Mme la ministre, mon collègue, collègue de l'opposition officielle et collègue de la deuxième opposition. Alors, permettez-moi de souligner quand même que c'est mon baptême, ce matin, concernant les interpellations et que je suis d'autant plus content de participer à ce baptême... et d'autant plus qu'on y parle du développement économique régional, qui, comme vous le savez, pour un député de Beauce-Sud, est plus qu'important, sinon primordial.

Alors, si vous me permettez, je vais commencer par justement un peu parler de ma région, Beauce-Sud, au niveau... l'importance des PME. Comme nous le savons tous, au niveau de l'importance des PME au niveau du Québec... Alors, les PME représentent à elles seules 50 % de nos exportations. Alors, les PME aussi, au niveau chapitre création d'emplois, sont un vecteur plus qu'important puisqu'elles représentent à elles seules 80 % des emplois créés et nouvellement générés. Alors, il est facile de comprendre toute l'importance qu'on doit apporter à ce développement régional de nos PME. Permettez-moi un autre petit chapitre au niveau du développement des PME. C'est bon de souligner et d'insister sur les mesures que les gouvernements doivent mettre en place afin d'assurer le développement de nos PME.

Ceci étant dit, il est également primordial que nos régions se prennent en main. Alors, les créateurs d'emplois, à partir du moment, on l'a mentionnée tantôt, où le coffre à outils est bien garni, les créateurs d'emploi sont bel et bien nos PME. À ce chapitre, j'aimerais, en tant que député de Beauce-Sud, bien entendu, souligner la prise en charge et la prise de décision des gens de Beauce-Sud à l'effet du développement de notre région. Permettez-moi de souligner ici, sans doute que vous en connaissez l'existence, la fondation, nous, il y a déjà 10 ans, si je ne m'abuse, de l'École d'entrepreneurship de Beauce.

• (10 h 50) •

Alors, cette école représente bien ce que je viens de dire au niveau de prise en charge des régions. Nous, au niveau de la Beauce, on vise à s'assurer que nos décideurs aient les compétences pour justement performer à la hauteur du système compétitif, tant provincial, tant au niveau du Canada qu'au niveau international. Et, bien entendu, nous avons également des institutions qui visent à assurer la continuité au niveau adéquation formation-emploi. Je ne citerai ici qu'une école qui me vient à l'esprit rapidement, qui s'appelle le CIMIC, qui est une école de formation professionnelle qui vient justement en support au niveau main-d'oeuvre à nos entreprises afin d'assurer à ces entreprises-là justement de performer et d'évoluer dans un marché hyper concurrentiel.

Alors, tout ça, au niveau de notre gouvernement, c'est bien reconnu, l'importance des PME. Ce qu'on s'est forcé de faire au cours des premières années, des deux premières années du présent mandat, bien entendu, ça a été de s'assurer un climat favorable au développement de nos PME, assurer la stabilité économique, faire en sorte de préparer le terrain, un terrain fertile, justement, afin que nos entreprises puissent avoir tout ce qu'il faut au niveau préparation, au niveau stabilité, comme je le disais, et au niveau climat afin de poursuivre leur développement et afin d'assurer cette importante création d'emplois.

Alors, la création d'emplois, à ce chapitre depuis l'arrivée au pouvoir de notre gouvernement, on sait qu'il y a tout près de 71 000 emplois qui ont été créés. Alors, la majeure partie de ces emplois ont en plus été à temps plein dans le secteur privé. Alors, ce seul chiffre montre bien l'importance et la bonne évolution du secteur de l'emploi au niveau de nos PME.

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le député de Beauce-Sud. Donc, nous allons commencer la troisième série d'interventions avec le député du deuxième groupe d'opposition, M. le député de Nicolet-Bécancour, pour cinq minutes.

M. Martel : Merci, M. le Président. Bien, dans un premier temps, je veux saluer la ministre, les députés de l'équipe ministérielle. Je veux saluer aussi mes collègues de l'opposition officielle. Je remarque que mes collègues de l'opposition officielle, c'est des députés régionaux. J'ai l'impression que notre rôle de député se ressemble beaucoup quand je regarde Gaspé, Rimouski ou Bonaventure, même chose au niveau de Beauce-Sud. Donc, je suis très content d'être ici ce matin.

Et la ministre disait en entrée de jeu : C'est vrai que je suis une ministre de Montréal, ça ne veut pas dire que je ne peux pas faire un bon travail comme ministre des Régions. Je le pense aussi, mais je dirais à deux conditions. La première condition, c'est d'avoir une sensibilité par rapport aux régions. Tu sais, n'importe qui peut être... mais ça prend une sensibilité. Puis ce n'est pas cliché, ce que je dis. Ça prend une sensibilité parce que, vous savez, le Québec, de la façon qu'il est bâti, on a la région de Montréal, toute la région de Montréal, la région de Québec, et presque 80 % de la population se retrouve dans ces agglomérations-là, et la plupart des décisions gouvernementales y sont prises, dans ces milieux-là, par des gens de ces milieux-là mais qui vont avoir un impact sur l'ensemble de la population du Québec. C'est pour ça que je dis que ça prend une sensibilité. Et la deuxième chose, je pense que ça prend une écoute aussi dans le sens qu'on ne peut pas connaître toute la réalité régionale si on n'est pas à l'écoute de ces gens-là.

Je vais commencer un peu par la fin parce que, de la façon que l'interpellation est construite, c'est un peu bizarre, hein? Moi, j'interviens au troisième bloc puis j'interviens au sixième bloc, mais, au sixième bloc, je n'ai pas d'acolyte. Ça veut dire que je parle un peu tout seul. Il n'y a personne qui va me répondre dans le sixième. Ça fait que je vais vous poser mes questions tout de suite puis je ferai mon introduction à la fin.

Mme la ministre, moi, il y a quatre choses que je vous demande au départ. J'aimerais ça vous entendre si vous avez des visions, des engagements par rapport à ça. Vous savez, votre gouvernement, une des choses tristes qu'il a faites en arrivant au pouvoir en 2014, c'est de couper le financement de Solidarité rurale. C'était quoi, l'utilité de Solidarité rurale? C'était d'avoir une instance indépendante qui puisse agir à titre de conseil au niveau du gouvernement pour les besoins, les préoccupations des gens en milieu rural et en région. À cet égard-là, je pense que Solidarité rurale n'existe à peu près plus, et ça n'a pas été remplacé, et je pense qu'il manque une voix au niveau du conseil. Tantôt, quand je parlais de l'écoute ou quand je parlais de la sensibilité, je me demande vers qui la ministre va se retourner pour avoir des conseils objectifs, une vision objective du développement en milieu rural.

Deuxième chose que je veux vous demander, vous savez, c'est un petit peu plus régional, le fonds de diversification économique, 200 millions, on est à la troisième année. Il y a à peu près le tiers du montant qui a été dépensé jusqu'à maintenant. On arrive à la fin d'ici deux ans. J'aimerais ça vous entendre, Mme la ministre, nous dire que vous allez tout faire pour faire en sorte qu'on va aller jusqu'à la fin, jusqu'à l'épuisement des montants du fonds de 200 millions. J'ai offert ma collaboration autant à Yves-François Blanchet, quand il était au Parti québécois responsable de ce fonds-là, que le député de Trois-Rivières. Bien, moi, je suis prêt à travailler pour le bien de la région de la Mauricie-Centre-du-Québec pour faire en sorte que ce fonds-là soit le plus efficace possible.

Troisième chose, c'est... puis je lisais dans *Le Nouvelliste* ce matin, le maire de Shawinigan, Michel Angers, disait qu'on manquait d'instances de concertation régionale. Votre gouvernement avez aboli les instances de concertation régionale. Je pense que c'est un manque en région. J'aimerais ça savoir si vous avez prévu quelque chose en échange de ça.

Et la dernière chose, c'est que vous avez confié beaucoup de responsabilités en termes de développement économique aux élus. Vous avez une instance gouvernementale qui s'appelle la CAR, c'est la conférence des administrations, mais il n'y a pas d'interface entre l'action gouvernementale et l'action des élus municipaux. Moi, j'aimerais ça savoir si vous comptez proposer des solutions pour faire en sorte que la concertation régionale soit le plus efficace possible.

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le député. Mme la ministre, pour cinq minutes.

Mme Thériault : Oui. M. le Président, j'espère que j'aurai le temps de répondre aux nombreuses questions de mon collègue.

Lorsqu'il parle de vision, et d'engagement, et de sensibilité, M. le Président, je vais simplement lui citer deux extraits de communiqués de la mairesse de Repentigny, Mme Deschamps, lorsque j'ai été reconfirmée dans mes fonctions : «Je suis surtout très heureuse de constater qu'elle conserve le titre de ministre responsable de la région de Lanaudière. Elle a toujours été très présente. Elle demeure une alliée importante pour nous», [a-t-elle ajouté].»

M. Gaétan Gravel, qui est le préfet de la MRC D'Autray, dans son communiqué, disait : «Son écoute et sa détermination ont fait d'elle une alliée de premier ordre dans les dossiers élaborés conjointement, et nous sommes heureux d'avoir l'opportunité de continuer cette collaboration fructueuse.»

La MRC des Moulins, deux maires : «Nous sommes très heureux [du] retour en grande forme [de la vice-première ministre]. Nous avons eu l'opportunité de la rencontrer lors de sa visite dans notre MRC pour lui faire part de nos projets et de nos attentes, et nous avons eu droit à une très bonne écoute.» Le préfet, M. Robitaille. Et l'ancien député ici, qui est maintenant le vice-préfet, M. Guillaume Tremblay, dit que j'ai toujours été très présente dans Lanaudière. «Nous continuerons à lui assurer notre étroite collaboration dans l'avancement des divers dossiers qui touchent la MRC Les Moulins et l'ensemble de la région.»

M. le Président, évidemment, je travaille bien avec mes gens. Je les écoute. Je le fais dans la région de Lanaudière, mais je le fais aussi pour toutes les régions. Le député n'est pas sans savoir que je fais beaucoup de présences dans sa région parce que j'ai beaucoup de membres qui me tiennent à coeur qui demeurent dans son propre comté. Il a eu l'occasion de me croiser. Il sait très bien que je m'entends très, très bien aussi avec le maire de Bécancour, M. Dubois. Il sait que je parle régulièrement aussi avec Maurice Richard, qui s'occupe du port industriel de Bécancour. Et évidemment je pense qu'au niveau de la sensibilité et de la connaissance de la région, je suis très bien placée pour pouvoir travailler avec les différents intervenants.

• (11 heures) •

D'ailleurs, je serai dans votre région lundi. Je vais aller rencontrer les gens qui sont sur le fonds de diversification parce qu'on est en train de faire le bilan de mi-mandat pour voir qu'est-ce qui a bien fonctionné, qu'est-ce qui a moins bien fonctionné, de quelle manière il y a des irritants. Mais il faut quand même rappeler que le fonds a donné des résultats, M. le Président, j'en ai fait état tout à l'heure dans mes notes d'ouverture, par rapport à la quantité de projets et d'argent qui ont été investis dans la région par rapport au fonds de diversification.

Vous savez, M. le Président, moi, je pense qu'il faut faire confiance aux élus. Les élus, là, ils ont le courage, eux autres aussi, de mettre leur face sur le poteau, comme on dit, M. le Président. Ils ont le courage de briguer les élections une fois par quatre ans. Ils ont le courage de prendre des décisions puis ils ont le courage d'assumer leurs décisions au même titre que nous, hein? Mais moi, je ne prétends pas que c'est Québec qui a la vérité infuse puis qu'on va continuer de dicter aux municipalités ce qu'elles doivent faire. Les municipalités ont décidé qu'elles prenaient leur destinée en main.

Je travaille en étroite collaboration avec l'UMQ, je travaille avec la FQM, je ne refuse jamais une rencontre avec un élu, M. le Président, et je considère que les élus sont les mieux placés parce que chaque municipalité, chaque MRC ont des réalités qui peuvent être très différentes à l'intérieur même d'une région. Puis, vous le savez, M. le Président, lorsqu'on regarde la Mauricie, vous avez l'occasion d'échanger avec vos propres collègues, et ce qui se passe dans le comté de Lavolette, et ce qui se passe dans votre comté, puis ce qui se passe dans le comté de Trois-Rivières puis celui de Maskinongé, c'est toutes des réalités différentes, puis j'ai oublié le comté de Champlain. Je pense, qu'il fallait que je mentionne, comme ça, ça me permet de tous les avoir dits. Le plus beau, parce que c'est le vôtre, évidemment. Chaque député va dire que le sien est le plus beau. Mais, non, je pense que c'est important de travailler puis de faire confiance aux élus qui sont là. Puis moi, je veux travailler en partenariat avec eux autres, M. le Président.

Mais il faut aussi faire confiance aux gens qui sont sur le terrain, d'Investissement Québec, aux gens du bureau du développement économique de la région. Les conférences administratives régionales, M. le Président, ce sont des représentants des différents ministères qui se rencontrent pour être capables de travailler ensemble puis faire avancer des dossiers. Puis moi, quand je me déplace dans les régions, j'essaie d'aller les rencontrer. Puis je peux vous dire que j'ai rencontré l'ACCORD du Saguenay—Lac-Saint-Jean parce que j'y ai été dernièrement, puis les gens qui sont dans ce comité-là travaillent tous au développement de la région puis ils travaillent en étroite collaboration, notamment avec les élus provinciaux, oui, mais aussi municipaux.

Le Président (M. Auger) : Merci, Mme la ministre. Nous poursuivons avec un député ministériel, M. le député de Jean-Lesage.

M. Drolet : Merci beaucoup, encore une fois, M. le Président. Écoutez, tout à l'heure, en terminant mon premier bloc sur la stratégie entrepreneuriale, j'aurais dû vous dire que ce que j'avais le plus entendu finalement dans cette tournée-là, indépendamment de tout l'ensemble, naturellement, de la stratégie, c'était l'allègement réglementaire. Ça, c'était pour les entrepreneurs, naturellement, le plus gros irritant, et ça, on en a entendu parler, permettez-moi de vous le dire.

D'ailleurs, mon collègue de Trois-Rivières et ex-ministre de l'époque, lui aussi, naturellement, a pris la priorité de faire une tournée pour aller valider, en fait, et pour faire encore davantage... aller écouter ces gens-là pour se faire une tête, en fait, et pour permettre au gouvernement d'en arriver à quelque chose de concret pour, naturellement, toutes les entreprises du Québec et surtout celles aussi qui veulent démarrer. Et toute cette problématique-là, de la paperasse entrepreneuriale, c'était lourd pour eux.

Voilà qu'en juin 2015 suite à cette tournée le ministre délégué aux Petites et Moyennes Entreprises, à l'Allègement réglementaire et au Développement économique régional a rendu public le rapport sur la mise en oeuvre des mesures gouvernementales d'allègement réglementaire et administratif intitulé *Simplifier la vie des entreprises et mieux les réglementer*.

M. le Président, permettez-moi de vous dire qu'à cette tournée-là ça a été très, très, très productif parce que les faits saillants de cette tournée-là, ça a été la création d'un comité-conseil permanent sur l'allègement réglementaire et administratif; adoption de la Politique gouvernementale sur l'allègement réglementaire et administrative; réduction du coût des formalités administratives permettant des économies annuelles de 256 millions pour les entreprises; réduction de 18 % du fardeau réglementaire et administratif depuis 2004; état d'avancement de la mise en application des 63 recommandations du rapport du groupe de travail sur la simplification, le fameux rapport Audet publié en 2011; fusion de la CSST, et de la Commission de l'équité salariale, et de la Commission des normes du travail, un processus enclenché et venant à terme en 2017 pour des économies récurrentes de 8 millions par année; réduction de la cotisation obligatoire au régime québécois parental, permettant des économies totales de 42 millions, 19 millions pour les travailleurs, et 19 millions pour les employeurs, et 4 millions pour l'État; l'annulation de l'obligation de produire une déclaration d'équité salariale pour les entreprises de moins de 10 employés, une mesure qui bénéficie à plus de 25 000 entreprises, M. le Président.

C'est un constat et un travail... c'est un constat de... 90 % des recommandations contenues dans le rapport Audet ont été réalisées à date. Le Comité-conseil sur l'allègement réglementaire a reçu et a fait en sorte que le milieu des affaires, dans huit secteurs d'activité, a été consulté pour faire en sorte que, naturellement... Plus de 200 irritants qui auront été spécifiés, c'est farmineux. J'étais là aussi pour constater ces besoins-là et je peux vous avouer que la consultation des associations d'affaires sectorielles a été importante pour l'ensemble des secteurs d'activité, tels que l'agroalimentaire, le commerce de détail, restauration et hébergement, ressources naturelles, transports, secteur manufacturier, construction, environnement, récupération et technologies vertes.

Alors, c'est globalement 23 rencontres qui ont été tenues à Montréal et à Québec entre le 17 février et le 26 mars 2015. Près de 150 associations d'affaires ont participé à la consultation. Et c'est ce qui a permis naturellement de faire en sorte que, déjà, M. le Président, plusieurs, plusieurs ministères sont à l'oeuvre pour permettre justement cette facilité-là quand quelqu'un a des troubles en entreprise, pour faire en sorte de vérifier des anomalies, que ce soit au ministère du Revenu, au Normes du travail, à la CSST, à tous les endroits où c'est le plus fréquent, l'Environnement, auquel c'est bien important, surtout pour les régions du Québec.

Alors, vous comprendrez que ce travail-là a été mis en oeuvre, a été réalisé par notre gouvernement. Et ça, ça aide naturellement toutes les entreprises du Québec, naturellement les régions, et tout. Alors, ça, ça donne le goût, ça donne le goût à un jeune entrepreneur de pouvoir dire : Bien, je peux faire confiance à ça.

Alors, comme je vous l'ai dit, il y a plus de 200 irritants sectoriels et suggestions qui ont été identifiés. Ça n'a pas été quand même pris à la légère. La coprésidence de ça a été prise par Martine Hébert, qui est la vice-présidente principale à la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, Mme Françoise Bertrand, qui est présidente, en fait, de la Fédération des chambres de commerce du Québec, Yves-Thomas Dorval, président du Conseil du patronat.

Alors, M. le Président, vous comprendrez que, quand on fait ce genre de travail là avec des gens aussi compétents, qui parlent à tout le monde et qui fait en sorte que... pour moi-même, avoir été, dans mon ex-vie, dans l'entrepreneuriat et l'étant encore aujourd'hui pareil en parallèle, vous comprendrez bien que c'est important pour les entreprises du Québec, c'est important, cet allègement-là. Et voilà, c'est mis à profit depuis, naturellement, la tournée de...

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le député de Jean-Lesage...

M. Drolet : Merci.

Le Président (M. Auger) : ...encore une fois, vous étiez enthousiasmé. Merci, M. le député.

Nous allons commencer notre quatrième série d'interventions avec l'opposition officielle. M. le député de Rimouski.

M. LeBel : Bonjour, tout le monde. «La fermeture des CLD, des CRE, les coupures dans les CJE et la remise en question des commissions scolaires sont autant de façons inefficaces et arbitraires de "rationaliser" les dépenses qui auront des conséquences néfastes pour les régions : les décisions centralisées à Québec et à Montréal peuvent difficilement répondre aux besoins concrets de la population éloignée des grands centres.» Ça, c'est... les profs du cégep Beauce-Appalaches, dans une lettre ouverte, ont fait récemment...

Les groupes communautaires de la région Beauce-Etchemin qui disent que la région est touchée presque dans tous les fronts, soit par la possibilité de fusion avec les commissions scolaires, la dissolution des CSSS, l'intégration dans les CISSS de Chaudière-Appalaches, la réduction des budgets accordée au développement économique, social et rural ainsi que la dissolution de la CRE de Chaudière-Appalaches. Des coupures ou des tarifs affecteront aussi bien les réalités de parents, de travailleurs et des jeunes. Ce sera donc les citoyens dans leur ensemble qui, tous, seront touchés. Ça, c'est les groupes communautaires de Beauce-Etchemin.

M. Lehoux, qui est préfet dans la région de la Beauce, «se désolé toutefois de l'abolition des CLD, une aide fortement appréciée par les nouveaux entrepreneurs. Les agents de développement économique sur le terrain offraient un soutien après l'ouverture, car il ne suffit pas de démarrer, il faut rester en vie, [disait] le préfet.»

La CRE Chaudière-Appalaches, c'est le dernier mois. 31 mars, ils mettent la clé dans la porte. Le Fonds de développement régional disparaît, forum jeunesse, des tables de concertation qui étaient soutenues, qui sont moins soutenues. On parle de la table agroalimentaire, qui était importante dans la région. On doit fonctionner avec la moitié du budget. Les ententes spécifiques qui ne sont plus là, on ne sait plus qui vont devenir les porteurs. Les agents ruraux moins nombreux sur le terrain. Des projets ACCORD, la ministre en parlait, entre autres, le député doit connaître... celle sur le textile spécialisé, qui cherche du financement.

Ces gens-là attendaient du budget de l'ouverture, mais, dans le budget, ce qu'on vu : le fonds des municipalités dévitalisées, abolit l'an passé, n'est pas de retour, puis les enveloppes destinées au développement des territoires puis à l'habitation sont en baisse dans les crédits du MAMOT. On diminue les budgets dans les territoires qui ont besoin de ces montants-là, qui ont besoin d'investissement.

Ce qu'on demande à la ministre, dans le fond, aujourd'hui, ce qu'on veut voir, c'est... La ministre est gentille et agréable, puis je suis certain qu'elle a des bons contacts dans toutes les régions du Québec puis je suis certain qu'elle est sensible à ce qui se vit dans les régions du Québec, mais ce n'est pas de ça qu'on parle.

• (11 h 10) •

L'autre jour, mon collègue posait une question au ministre des Transports sur le transport en Gaspésie puis sur la commission qui ne se déplaçait pas en Gaspésie. Le ministre répond : C'est ici que ça se passe, M. le député. C'est ici, à Québec. Si vous voulez défendre votre région, c'est ici, à Québec, que ça se passe. Le même ministre avait dit, sur la fermeture d'entreprises dans nos villages, que c'est vrai que ça doit faire plus mal. Quand le roi du village fait faillite, c'est sûr que c'est dur pour l'ego.

C'est ces genres de réactions là qui montrent le peu d'intérêt ou le peu de sensibilité à ce qui se passe dans nos villages, dans des villages dévitalisés. Et ce qu'on a besoin, au gouvernement, c'est une ministre... qu'elle vienne de partout, là, qu'elle vienne de Montréal ou d'ailleurs, avec son adjoint parlementaire qui vient de Québec, ça ne dérange pas. Ce n'est pas ça qui dérange. Ce qui dérange, c'est qu'il faut que le ministère du Développement, des Régions ou la ministre responsable aient les moyens d'intervenir dans les régions du Québec.

Moi, j'ai déjà été, dans une vie passée, directeur de cabinet du ministre des Régions, puis j'aimerais ça déposer l'organigramme, je ne sais pas si je peux le faire, du ministère des Régions à l'époque, un ministère décentralisé, avec des gens sur le terrain qui pouvaient concerter les interventions régionales.

Présentement, chacun fait ce qu'il veut. Il n'y a pas de vision. La ministre dit : Bon, tel ministre a été fin dans sa région, il est bon, il rencontre beaucoup de monde. Il y a huit ministres qui sont passés dans Lanaudière. C'est bon, c'est très bon. C'est correct. C'est vrai, tout ça. Je n'ai rien contre ça, mais ce n'est pas de ça qu'on parle. Ce qu'on parle : Est-ce qu'il y a une vraie vision, il y a une vision du développement des régions au Québec? Est-ce qu'il y a une stratégie quand on parle de développement des régions au Québec? Et qui s'occupe de cette stratégie-là? Et comment on fait pour la déployer sur le terrain?

On fonctionne en silo. Chaque ministère fonctionne à sa façon. Les ministères fonctionnent à leur façon en silo. On ne coordonne pas. On ne module pas nos interventions. On fonctionne de la même façon en Gaspésie qu'on fonctionne en Abitibi qu'on fonctionne en Chaudière-Appalaches, même façon mur à mur. On a besoin de quelqu'un, au gouvernement, qui a une sensibilité, mais qui a aussi, dans son ministère, dans son équipe, du monde à plein temps sur une stratégie puis à la défense des réalités de chacune des régions du Québec. C'est ça qu'on a besoin et c'est ça qu'on aurait aimé que la ministre nous dépose. Pas dire qu'elle a des sous-ministres qu'elle partage avec d'autres, etc., mais, dans son équipe, qui s'occupent avec elle... pour l'aider à s'assurer que, dans chaque région du Québec, on ne travaille pas en silo, on module les interventions puis qu'on prenne en considération des réalités de chaque région du Québec. C'est ça qu'on aimerait savoir. Est-ce qu'il y a vraiment un ministère équipé pour défendre les régions au gouvernement du Québec?

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le député de Rimouski. Mme la ministre, pour cinq minutes.

Mme Thériault : M. le Président, je comprends que le député voit ça à sa façon, là, mais la réalité, c'est que, dans chacune des régions, il y a un ministre qui est responsable des régions, puis que chaque ministère a des choses qui sont bonnes pour les régions, puis que le budget qu'on a déposé hier, il y a plein d'affaires particulièrement pour les régions. J'aurai certainement l'occasion d'en parler. Mais, vous savez, je pense qu'il faut dépendre le portrait de la réalité comme c'est vraiment.

Regardez, là, ici, j'ai un article, là, Capitale-Nationale, *70 emplois à pourvoir d'ici trois ans à Québec*. Salon de l'emploi des Moulins : *200 postes s'offrent aux travailleurs d'ici*, 3 février 2016. *La Relève*, 26 janvier 2016 : *Emploi-Québec prévoit 139 000 emplois à pourvoir en Montérégie d'ici 2017*. *La Voix de l'Est*, 10 février 2016 : *11e Salon Événement de l'emploi Brome-Missisquoi : 300 emplois en vue*. Gatineau, Rendez-vous de l'emploi en 2016, 1er mars 2016, M. le Président, plus de 1 000 postes sont à pourvoir. Shawinigan, vous connaissez bien ça, le Salon de l'emploi de Shawinigan : *600 emplois à combler*. Ça, ça date du 21 octobre 2015, M. le Président. Laval, Salon des entreprises, 23 février 2016, 250 emplois et stages offerts sur place. Salon Carrières et développement professionnel, mercredi 6 avril 2016, 2 000 postes offerts, M. le Président. C'est à Montréal. J'ai Estrie, Estrie, ce sont plus de 2 000 postes qui sont également disponibles, 22 avril 2016, 23 avril au Centre de foires de Sherbrooke, M. le Président. *1 000 postes à combler à Drummondville*, c'est un article qui... ça a été relevé le 17 juin 2015.

M. le Président, il y a, dans toutes les régions du Québec, des emplois à combler. Des emplois, il y en a. C'est ce que je me m'évertue à dire aux collègues. Chaque région est différente. Chaque région a des besoins. Chaque région

peut faire son plan. Chaque élu, chaque municipalité, chaque MRC de comté peut décider c'est quoi que, lui, il va prendre, ou elle, comme priorités. C'est la responsabilité des élus. Nous, on est là pour les accompagner, M. le Président.

Ça fait que c'est évident qu'à partir du moment où, exemple, le Saguenay—Lac-Saint-Jean a décidé qu'il faisait son sommet économique... Je l'ai dit dans mes remarques d'introduction, M. le Président, ils ont créé 11 groupes de travail. Les gens sont motivés plus que jamais. J'ai eu l'occasion d'aller au Saguenay—Lac-Saint-Jean, M. le Président. Il y a eu une activité. Il y avait des gens des universités qui étaient là, c'étaient des universitaires, des jeunes, des étudiants. Ils ont proposé des projets porteurs pour la région en lien avec ce qui avait été identifié comme priorités, M. le Président. C'est une région qui se prend en main.

Ce n'est pas à Québec de décider qu'est-ce qu'on envoie dans telle région. C'est révolu, cette époque-là, M. le Président. Ça fait qu'évidemment quand j'arrive dans une région comme le Saguenay—Lac-Saint-Jean ou la Gaspésie puis que les gens me disent : Bien, moi, là, c'est ça que je veux, c'est ça que j'ai comme projet, ça, c'est structurant pour mon monde, M. le Président, mon rôle comme ministre régionale, c'est de dire : Parfait! Est-ce que j'ai quelqu'un, chez Investissement Québec ou à Développement économique, qui peut vous aider? Oui. Je vais vous mettre en lien avec les bonnes personnes pour s'assurer de voir comment le gouvernement peut vous aider, comment on peut vous aider dans votre montage financier.

Le rôle du gouvernement, M. le Président, c'est aussi de s'assurer qu'on crée des conditions propices. Mon collègue de Beauce l'a dit, ça prend des conditions propices pour favoriser l'investissement. C'est sûr que chacune des régions a ses particularités puis a ses problèmes. M. le Président, je ne prétends pas avoir les réponses pour tous les ministres, là. On est 28 ministres à la table au Conseil des ministres. Moi, je peux juste vous dire que, comme ministre du Développement économique régional, comme ministre responsable des PME, je suis particulièrement fière d'avoir des mesures, dans notre budget qui est déposé pas plus tard qu'hier, pour favoriser l'entrepreneuriat partout au Québec.

Si, dans la région de la Gaspésie, que ce soit dans son comté à lui, cette belle région de Rimouski, que je connais bien puisque j'ai de la parenté qui demeure dans votre secteur... Vous le savez très bien, j'ai des cousins, j'ai des cousines, j'ai des oncles et des tantes. Puis il y en a fort probablement qui votent pour vous en plus de ça. Ça, fort probablement. Puis c'est correct aussi. Mais eux, là, c'est des personnes qui ont l'expérience terrain. S'ils veulent partir une compagnie, s'ils veulent partir un projet, ils vont faire quoi? Ils vont aller voir leur député puis ils vont lui dire : M. le député, je pense que j'ai quelque chose. Je pense que j'ai quelque chose qui pourrait être bon pour notre petit coin, pour Sainte-Luce-sur-Mer ou pour... peu importe le village qui fait partie de votre beau et magnifique très grand comté. Bien, le député, M. le Président, savez-vous quoi, n'importe quel temps, je l'invite fortement à traverser la Chambre, à venir me voir, mon pupitre est ici. Ça va me faire plaisir de prendre son projet. Ça va me faire plaisir de regarder ce qu'il y a dedans. Ça va me faire plaisir de trouver les personnes qui peuvent accompagner les gens, ces élus, parce qu'il y a quelqu'un qui a décidé quelque part qu'il avait un projet structurant pour sa région. Puis bravo! Je vais toujours appuyer ces initiatives-là. Puis c'est mon rôle comme ministre de Développement économique régional. J'entends l'assumer pleinement, M. le Président.

Document déposé

Le Président (M. Auger) : Merci, Mme la ministre. Merci beaucoup. Je dépose le document du député de Rimouski, intitulé *Organigramme — Ministère des Régions*. Donc, le dépôt est effectué.

Nous continuons avec un député ministériel. M. le député de Beauce-Sud, pour cinq minutes toujours.

• (11 h 20) •

M. Busque : Merci beaucoup, M. le Président. Alors, dans ma première intervention, j'ai appris que cinq minutes, ça passe très rapidement. Alors, sans plus de préambule, je vais rentrer dans le vif du sujet.

Alors, j'ai deux petits bijoux à vous parler, là, concernant... on parlait tantôt du coffre à outils, là, et de l'importance de la prise en main, là, du milieu, mais on parlait aussi du coffre à outils.

Alors, j'ai deux petits bijoux, mais permettez-moi auparavant de souligner quelque chose concernant la pièce qui a été déposée par mon collègue de l'opposition officielle au niveau de l'organigramme. Alors, j'aimerais faire une petite référence au bilan du Parti québécois au niveau emploi de janvier 2014. Selon Statistique Canada, de janvier 2013 à janvier 2014, à l'époque du dernier gouvernement péquiste, le Québec a perdu 68 000 emplois. Alors, on se rappelle que, tantôt, j'ai dit que, depuis l'arrivée de notre gouvernement, nous avons créé tout près de 71 000 emplois. Alors, peut-être que l'organigramme n'a pas fait ce qu'il avait à faire au niveau de l'emploi.

Parlons maintenant au niveau chômage. Si je prends la Gaspésie, pour mon collègue de l'opposition officielle, septembre 2012 à avril 2014, le taux de chômage en Gaspésie est passé de 13,6 %, en septembre 2012, à 17,5 % en avril 2014. Alors, pour notre bilan, d'avril 2014, on est partis de 17,5 % à 14,8 % aujourd'hui. Alors, encore une fois, on peut peut-être douter de la pertinence de l'organigramme.

Ceci étant dit, je reviendrais au coffre à outils dont je parlais tantôt. Alors, on parle de mesures concrètes. On parle de ce que le gouvernement a fait concrètement. Permettez-moi de souligner quelques mesures d'aide aux PME annoncées depuis le budget 2014-2015.

Alors, depuis le budget 2014-2015, le gouvernement a agi dans le but de favoriser la croissance des PME québécoises, qui sont le principal moteur d'activité économique. Ces initiatives permettront de rendre disponible 1,5 milliard pour les PME du Québec, soit 368 millions pour la réduction du fardeau fiscal des PME, 90 millions pour des mesures d'aide fiscale ciblées, destinées principalement aux PME, 571 millions pour des mesures d'aide budgétaires destinées aux PME, 474 millions pour favoriser l'accès des PME au capital de risque.

Par ailleurs, plusieurs initiatives ne visant pas spécifiquement les PME mais ayant un impact bénéfique sur celles-ci ont été annoncées, telles que la réduction graduelle du taux général d'imposition des sociétés de 11,9 % à

11,5 % d'ici 2020, les mesures visant l'amélioration de l'offre de formation aux besoins du marché du travail, la bonification du crédit d'impôt pour stage en milieu de travail, la révision des crédits d'impôt à la nouvelle économie et au secteur culturel et la prolongation du crédit d'impôt de l'investissement pour les régions. Alors, voici une liste de mesures d'aide que notre gouvernement a mises en place afin de favoriser le développement régional et de nos PME.

Ceci n'étant pas tout, de surcroît, on a mis en place un bijou de programme qui s'appelle PerforME. PerforME, c'est quoi? C'est une stratégie d'accélération des projets d'entreprises performants. Pourquoi? Parce qu'on s'est rendu compte, avec... l'Organisation de la coopération et de développement économiques montre que des PME à forte croissance, bien que représentant un faible pourcentage des entreprises, entre 4 % et 6 % des PME, sont responsables de près de deux tiers des nouveaux emplois. Alors, ce qu'on a fait, c'est qu'on a établi, là, une stratégie d'accélération des projets d'entreprises performants, et cette stratégie-là a été lancée en février 2015.

Cinq partenaires investisseurs ont constitué un fonds de 50 millions de dollars afin de faciliter l'accès aux entreprises et au capital requis pour le financement de ces projets. Depuis le début de l'appel des candidatures, en avril 2015, ce sont 93 projets liés à l'innovation et à l'exportation, provenant de 14 régions du Québec, qui ont été priorisés par le comité PerforME. Ces projets représentent plus de 330 millions en investissement pour les entreprises et prévoient la création, tenez-vous bien, de 1 900 emplois. Alors, les entreprises dont les projets ont été priorisés bénéficient d'accompagnement personnalisé par un conseiller du ministère de l'Économie, et de l'Innovation, et des Exportations, lequel pilote une équipe d'accélération de projets composée notamment de représentants d'Export Québec et d'Investissement Québec.

Alors, je crois qu'à la lecture de ces quelques lignes nous démontrons sans équivoque l'importance du développement régional pour notre gouvernement. Merci.

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le député. Cinquième série d'interventions. M. le député de Gaspé, pour cinq minutes.

M. Lelièvre : J'aimerais revenir sur le rôle de la ministre du Développement économique régional parce qu'on en a parlé. Mes collègues ont interpellé beaucoup la ministre à cet effet-là, puis je veux être certain qu'on clôt la question, le sujet.

Je crois que la ministre nous a très bien, très, très bien expliqué le rôle du ministre responsable d'une région. On sait que chaque région a un ou une ministre qui est responsable de ce territoire-là. Mais ce qu'on veut faire ressortir ce matin, autant mon collègue de Rimouski que mon collègue de Nicolet et de Bonaventure, je suis convaincu qu'il est du même avis que nous, c'est que la différence entre un ministre responsable d'une région en particulier et un ou une ministre qui est responsable du développement des régions, je vous dirais, c'est dans le leadership et la vision de ce ou cette ministre qui serait éventuellement responsable du développement économique des régions.

Ce qui manque au gouvernement actuellement, à mon avis et de l'avis de plusieurs, c'est une vision pour des régions, pour le développement des régions, notamment des régions ressources. Ce sont des programmes spécifiques pour répondre aux particularités des régions. Quand on présente une demande d'aide financière pour un programme gouvernemental dans un dossier, disons, de développement industriel à Gaspé puis on présente le même projet à Québec, ou à Montréal, ou à Sherbrooke, ou à Trois-Rivières, bien, c'est clair qu'on n'a pas les mêmes attentes, puis on devrait, normalement, ne pas avoir la même réponse gouvernementale. Pourquoi? Bien, c'est parce qu'il y a des conditions qui sont différentes sur le territoire.

Puis j'entends beaucoup le député de Beauce-Sud qui, bon, parle de petits bijoux, puis de bijoux, puis de bijoux. Mais les bijoux, là, des interventions gouvernementales, là, ça finit en cailloux dans les régions. Ce n'est pas des gros bijoux. Ça finit en cailloux pas trop polis. Polis dans le sens polissage, bien sûr. Parce que moi, je peux vous donner des statistiques pour démontrer ça. Tu sais, on peut bien... On a fait l'énumération, c'est bien. Il y avait un bon système de recherche, qui a fourni beaucoup d'annonces et de programmes gouvernementaux en région, mais ça, chaque parti peut le faire. C'est l'approche classique, là. Mais, ce matin, on est ici pour parler des vraies choses, des vrais résultats, puis sortir des sentiers battus, puis parler des vraies problématiques des régions puis surtout des solutions qu'on peut amener aux régions.

Puis je vous dirais que le meilleur indicateur, c'est la migration d'une population d'une région à une autre. On a la migration internationale, extérieure, mais on a la migration intranationale ou interrégionale. Puis j'ai eu l'occasion de commenter cette nouvelle-là. L'Institut de la statistique, la semaine dernière, sortait des chiffres qui disaient, par exemple, que la Côte-Nord avait la plus grande diminution de population de son histoire... du Québec; l'Abitibi, la plus grande diminution en 10 ans; le Saguenay—Lac-Saint-Jean, le pire solde migratoire en six ans; le Nord-du-Québec, Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, Bas-Saint-Laurent, ça baisse aussi.

Ça fait que ça, ça démontre quoi? Ça démontre que nos stratégies nationales que sont, par exemple, le Plan Nord, donc qui a été identifié tantôt par la ministre, qu'est la Stratégie maritime... Pourtant, le Plan Nord, ça devrait toucher normalement au nord du 49^e parallèle. La Stratégie maritime, ça devrait toucher les régions dites maritimes. Puis les plus grandes diminutions de population depuis deux ans, c'est dans les régions nordiques puis dans les régions maritimes. Donc, vos deux grandes stratégies nationales, en tout cas, si elles génèrent des investissements, elles génèrent des investissements qui n'amènent pas le monde puis qui continuent à faire sortir le monde des régions. Les données de l'Institut de la statistique le démontrent clairement.

Donc, je pense qu'on peut, je pense, conclure que les stratégies nationales, les deux grands porte-étendards du gouvernement que sont le Plan Nord et la Stratégie maritime, ne livrent pas de résultats. En tout cas, au moment où on se parle, ça n'amène pas de monde dans les régions, au contraire, ça les fait sortir encore. Donc, je pense que, comme on dit chez nous, il y a un malaise dans le problème.

En plus de ça, on ajoute une diminution des budgets spécifiques pour les régions. Donc, on est perdants, dans les régions, sur les deux plans. On ne se retrouve pas dans les stratégies nationales parce que ça ne lève pas, puis en plus

on nous enlève nos budgets de développement régionaux. De 180 millions, je vais le redire, on tombe à 115 millions. Plus de budget pour les CRE, plus de budget pour les CLD. On demande aux élus municipaux d'assurer toute la responsabilité du développement local et régional avec une diminution de 55 % des budgets qui existaient un an passé. Il faut qu'il soit fort, notre monde municipal, pour réussir à faire ça... qu'on a remplacé tout le monde qui était là pour leur donner un coup de main, puis avec un coffre à outils dégarni de 45 %. On leur donne 55 % du budget.

C'est là qu'on voit que ça prend une vision puis ça prend quelqu'un qui va dénoncer, qui va expliquer ça au Conseil des ministres puis que chaque ministre va faire le maximum pour essayer de redonner des outils dans le coffre des régions, un coffre qui est malheureusement vide. Puis j'aurai l'occasion de compléter en conclusion, M. le Président, là-dessus.

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le député de Gaspé. Mme la ministre, toujours pour cinq minutes.

Mme Thériault : Merci, M. le Président. Vous savez, M. le Président, une vision, ça donne quoi? Ça donne du résultat. Du résultat, là, il y en a ici. Puis, je sais, peut-être que vous n'aimez pas ça, faire des revues de presse, là, mais, une fois de temps en temps, il faut regarder quand même les vraies choses. Ça, c'est parler des vraies affaires.

Annonces générales : 15 janvier 2016 : 40 millions en faveur de l'économie sociale; 3 mars 2016 : *Stratégie maritime — Québec investit 300 millions pour le développement des zones industrialoportuaires*; 4 mars 2016 : *Programme d'immobilisation en entrepreneuriat collectif — La ministre annonce un premier appel de projets et confirme une enveloppe de 20 millions*, souligné, d'ailleurs, hein, par un de vos anciens collègues, Jean-Martin Aussant; 20 mars 2016 : *Plan d'action gouvernemental en économie sociale — 20 millions pour soutenir la croissance du mouvement coopératif au Québec*.

Région 04, Mauricie, 19 février 2016, Centre de métallurgie du Québec, M. le Président, investissement, soutien financier de 2 658 000 \$. Détail : projet de 4 623 000 \$.

M. le Président, la Côte-Nord. 22 janvier 2016 : *Plan Nord — Nouvelle étape franchie dans l'acquisition des infrastructures ferroviaires et portuaires du secteur de Pointe-Noire à Sept-Îles*.

19 février 2016, Mine du lac Bloom, mine de fer. Description : «...dans le cadre du fonds Capital Mines Hydrocarbures, 20 millions de dollars pour soutenir la reprise des actifs de la mine du lac Bloom par l'entremise Fer Champion Limitée et sa filiale Mine de fer[...]. [...]Ressources Québec, [...]filiale d'Investissement Québec, prévoit accorder un prêt de 6 millions [...] à la filiale [de] Mine de Fer [...] pour appuyer ce projet.

«[...]l'entreprise doit compléter son financement global.»

M. le Président, regardez, là, la revue de presse, ça, c'est juste 2016. Je peux vous la faire pour 2015, je peux vous la faire pour 2014. Puis, savez-vous quoi? Si j'ai une autre interpellation, je ne me gênerai jamais de faire le bilan de l'intervention gouvernementale parce que ça donne des résultats.

• (11 h 30) •

Mon collègue me parle du Plan Nord. M. le Président, regardez, là, le Plan Nord, là, quand son parti était au gouvernement, sa collègue la députée de Vachon a contribué à faire en sorte que le Plan Nord, ça devienne le plan mort, M. le Président. Ils ne croyaient tellement pas au Nord du Québec, ils ne croyaient tellement pas à ce que nous avons mis de l'argent... ils disaient que c'était juste un gros show de boucane. Je ne parle pas du député, parce que le député, il a toujours été très respectueux, je pense, mais il y a quand même certains collègues, de l'autre côté, M. le Président, là, O.K., qui disaient que le Plan Nord, c'était juste un gros show de boucane. Bien, ça, je pense que ça contribue beaucoup à faire fuir les gens. Ça a contribué beaucoup à arrêter les investissements. Ça a contribué beaucoup aussi à faire sortir le monde de la région, M. le Président, parce que la seule manière de garder nos gens en région, c'est de les faire travailler. Les faire travailler, ça veut dire quoi, M. le Président? Créer des emplois, aider les petites et moyennes entreprises, mettre des programmes spécifiques sur pied. C'est ce qu'on a fait avec Serres Lefort, qui est un bel exemple. Je vous l'ai dit : 20 emplois à temps plein plus 40 emplois en acériculture. C'est ça, M. le Président, créer des emplois dans les régions, spécifiquement pour chacune des régions.

Ça fait que moi, je veux bien qu'on me dise : Le Plan Nord, ça n'a pas donné de résultat. Bien oui, il a fallu recommencer la job, M. le Président, je m'excuse. Puis notre ministre qui est là, là, c'est mon collègue le député de Mont-Royal, là, puis je peux vous dire qu'il travaille fort puis il y va souvent. Puis je peux vous dire que, lundi, je pense qu'il s'en va voir la mairesse de Port-Cartier, en plus de ça. Donc, s'il s'en va rencontrer la mairesse, c'est toujours bien parce qu'il discute des dossiers pour les faire avancer.

Je viens de vous parler des annonces qu'on a faites, là, dernièrement, M. le Président. Tu sais, je considère, là, O.K., que le coût des métaux, même si ça avait eu comme... si le Parti québécois avait été au gouvernement, le cours des métaux, là, c'est bien évident que ça vient changer la donne, là. Vous auriez eu les mêmes données que vous avez aujourd'hui, là. Il y a des choses qu'on ne peut pas contrôler. Ce qu'on peut contrôler, comme gouvernement, M. le Président, c'est de s'assurer d'avoir un environnement qui va favoriser l'investissement privé, c'est de s'assurer d'avoir les bons outils économiques puis de faire en sorte que les sommes d'argent sont à la disposition des gens qui veulent venir investir chez nous, c'est de s'assurer que nos moteurs de développement économique, nos fleurons qu'on a avec Investissement Québec, nos gens sont qualifiés, qu'ils puissent travailler avec les gens sur le terrain, M. le Président. Ça, ça va faire en sorte que les gens vont rester dans les régions, M. le Président. Puis, bien, c'est bien évident que, d'abord et avant tout, il faut avoir des conditions favorables.

Puis je veux juste vous rappeler qu'il y a un temps pas si loin que ça où l'ancienne première ministre du Québec, Mme Marois, que j'affectionne beaucoup, a elle-même dit que, si jamais il y avait une séparation pour le Québec, ça créerait cinq ans de perturbations économiques, M. le Président. Donc, on est en train de remettre la confiance au niveau de la population du Québec dans toutes les régions du Québec. Pourquoi, M. le Président? Pour que les PME investissent parce qu'elles aussi croient au développement économique, et on répondra présent.

Le Président (M. Auger) : Merci. Merci, Mme la ministre. Compte tenu qu'on a un léger retard, je vais demander le consentement pour aller au-delà de l'heure qui était prévue, de midi, de quelques minutes. Donc, consentement? Il y a consentement?

Des voix : Consentement.

Le Président (M. Auger) : Merci beaucoup de votre collaboration. M. le député de Jean-Lesage, pour cinq minutes toujours.

M. Drolet : Merci, encore une fois, M. le Président. Écoutez, je peux assurer mes collègues que la croissance économique du Québec et de nos régions est une priorité pour notre gouvernement. Puis j'aimerais bien juste m'assurer de comprendre des fois, quand on parle, du côté de l'opposition, que les régions... dans leurs régions ou dans... Mais, moi, quand je parle à mes collègues des régions, c'est quoi la différence, dans mon caucus, moi, versus le leur, pour ce qui est de mes collègues de régions? Je pense qu'il y a une priorité, pour tout l'ensemble de notre gouvernement, pour la priorité de nos petites, moyennes, grandes entreprises dans les régions du Québec. Alors, je pense que ça, je peux vous assurer que, venant de ce milieu-là, à mon caucus autant que, naturellement, ceux de mon caucus rural, et tout ça, qui sont en sorte... qui sont préoccupés par ça... Alors, on est tous conscients de ça. Et je pense que la ministre vient de bien établir les priorités de notre gouvernement, et aussi ce qui a été annoncé hier, que je vais vous parler un petit peu plus dans quelques instants, puis aussi ce qui a été fait avant. Alors, il faut avant tout, là, quand même reconnaître qu'on a tous le même visage quand on est député dans nos régions.

Et puis je pense que ça, M. le Président, c'est possible de vous faire quelques exemples d'hier. Le gouvernement a fait le choix de soutenir des secteurs importants pour le développement des régions, tel que l'industrie touristique, qu'on ne parle pas souvent. J'ai été adjoint parlementaire de la ministre dans mes premières années en étant à l'Économie aussi, et à quel point que jamais de question ne se pose sur l'industrie touristique, autant d'un côté que de l'autre, là. Tout le monde qui a été au pouvoir, jamais personne ne s'en est préoccupé. Et moi, dans la région de Québec, ici, c'est sûr que c'est important, puis on y travaille. Puis j'ai été très longtemps bénévole à plein d'organisations pour ce statut-là. Alors, je pense que prendre le temps de s'en occuper, c'est important. L'agroalimentaire, qui touche une multitude de petits commerces, naturellement, de proximité, de microbrasseries... bref, agricole, maritime, science de la vie, de la culture, de la création artistique et aussi, naturellement, branchés sur le secteur forestier et minier...

De plus, le programme de Québec branché étendra l'accès numérique dans toutes les régions du Québec, de nouvelles mesures qui encourageront la mobilité étudiante pour les échanges interrégionaux. Alors, c'est des mesures pour faciliter aussi, M. le Président, qui ont été reconnues hier, c'est le transfert d'entreprises, c'est bien important.

J'aimerais ajouter aussi, dans le budget d'hier, une entente de partenariat régional touristique que je viens de parler par rapport à l'importance que ça avait, annoncée par mon ex-collègue M. Raymond Bachand en 2012, qui a pris fin en 2015. Hier, notre gouvernement a décidé de reconduire ce programme avec une enveloppe de 12 millions de dollars avec quelques ajustements, M. le Président, sûrement positifs. Alors, projet structural en région pour faciliter à l'industrie touristique des choses importantes.

Alors, je pense que l'industrie l'a salué. Et j'inviterais mon collègue aussi à en prendre connaissance parce qu'il y a une région particulièrement destinée à ça. Et je dirais même aussi que, M. le Président, j'ai eu le plaisir d'aller visiter, l'année passée... faire une tournée de la Gaspésie, d'aller renouer avec ce beau paysage de notre province. Et puis j'ai naturellement encore une fois constaté les avantages de cette belle région. Et puis aussi, malheureusement, il y a eu une tempête, là, qui a causé des dommages à la promenade de Percé. Bien, à ce que je sache, le gouvernement a toutefois entendu les doléances de la ville de Percé et consacrer 400 000 \$ à la reconstruction temporaire, oui, je dis bien temporaire, de la promenade, mais au moins il y aura une écoute pour, naturellement, le comité, puis monsieur mon collègue en connaît plus que moi, pour réaliser l'étude, pour déterminer les différentes possibilités d'aménagement d'une promenade permettant, naturellement, de remplacer les installations existantes, fortement endommagées, pour les améliorer davantage pour qu'elles soient correctes dans le futur.

Alors, vous savez, M. le Président, c'est facile dire qu'on ne fait rien ou qu'il n'y a rien qui se passe, mais, quand je regarde ça, je me dis : C'est quand même important. Le fonds qui a été émis hier pour la route verte, je pense que ça va toucher aussi les régions du Québec. C'est un petit peu différemment de l'entrepreneuriat, mais quelqu'un qui se promène en vélo, qui se promène puis qui fait... puis il y a des groupes de vélo qui arrêtent quelque part dans les petites business rurales, bien, je pense que c'est profitable pour eux autres. Alors, on a été quand même capables de reconnaître cette situation-là dans le budget d'hier.

Alors, pour moi, tu sais, c'est quand même important, il faut remettre les pendules à l'heure. Notre caucus aussi a des régions. Et c'est important qu'on sait que vous êtes là pour en parler. Quand je parle des CLD, dans ma tournée que j'ai eue... Encore une fois, je reviens là-dessus parce que le passé est toujours garant de l'avenir. Quand on parle des CLD, je suis arrivé à des endroits, dans les régions du Québec, où c'est qu'on a fait le tour des entrepreneurs, ce n'est pas n'importe quoi, là, puis on posait des questions pour les écouter. Puis il y a des gens, des entreprises, des entrepreneurs qui étaient assis à la table, qui disaient : C'est quoi, un CLD? Ils n'avaient jamais entendu parler de ça, un CLD.

Alors, tu sais, moi, je comprends qu'il y en a des bons puis il y en a eu des très performants, mais il y en a eu des moins bons, performants, aussi. Puis ça, il faut être honnête de le dire. Et je vous dirais que la concertation des joueurs, la concertation des acteurs qu'on a... Je voyais des gens, quand on était en pause à ce moment-là, les gens étaient là, ils se présentaient, ils se connaissaient à peine dans des régions telles qu'on parle. Alors, la concertation des acteurs est un élément important.

Le Président (M. Auger) : Merci beaucoup...

M. Drolet : Alors, M. le Président, je...

Le Président (M. Auger) : ...M. le député de Jean-Lesage. Encore une fois, je m'excuse, mais c'est tout le temps que nous avions à notre disposition.

Nous allons compléter avec la sixième série d'interventions, et il sera le seul, effectivement, à intervenir. M. le député de Nicolet-Bécancour, pour cinq minutes.

M. Martel : Merci, M. le Président. C'est mon bloc solo, hein?

Le Président (M. Auger) : Exact.

• (11 h 40) •

M. Martel : Donc, c'est ma conclusion. Écoutez, comment je pourrais dire ça? Moi, je trouve intéressante cette interpellation-là aujourd'hui parce que la ministre est nouvellement nommée, ça fait quand même deux mois... un mois, deux mois, à peu près, puis je trouve que c'est une belle occasion de dire : Regarde, on est trois partis, on va essayer de travailler pour le bien des régions. Puis je ne pense pas que, dans mes remarques puis du point de vue de mes collègues du Parti québécois, il y avait des attaques, je pense qu'on posait des questions. Et j'ai senti beaucoup la ministre sur la défensive. Puis tantôt je mentionnais que ça prenait deux qualités, ça prenait l'écoute et la sensibilité. Je ne porte pas de jugement à ce moment-ci, mais je pense que c'est important. Je regarde les députés du Parti québécois, moi, le député de Beauce-Nord, je pense que les gens de nos milieux, qu'on soit caquistes, qu'on soit libéraux, qu'on soit péquistes, je pense que nos citoyens, ils souhaitent qu'on puisse travailler ensemble pour l'avancement des régions.

Puis tantôt vous avez parlé... il faut faire confiance aux régions. Mme la ministre, j'ai été 20 ans comme directeur général — plus que ça, même — d'une municipalité ou d'une MRC. J'ai travaillé pour 50, 60 maires dans ma vie. Puis je regarde mon collègue de Gaspé, qu'on a eu un parcours un peu similaire. J'aime beaucoup les élus municipaux. Je leur fais confiance, mais je ne pense pas qu'il y a beaucoup de gens, au niveau des municipalités, que ça soit des villes ou des... qui ont demandé à ce qu'on mette fin aux CLD ou qu'on mette fin aux CRE. Je pense que ça a été une orientation gouvernementale où il fallait couper, et on a fait des choix.

Mais je veux juste revenir un petit peu. Je vous ai dit, c'est parce que j'ai été 20 ans comme directeur de la MRC de Nicolet-Yamaska. Quand je suis arrivé, en 1994, il n'y avait aucune organisation de développement économique sur le territoire. Ceux qui faisaient le développement économique, c'était une organisation fédérale, c'est la SADC. C'était le seul organisme qui faisait du développement économique. En 1998, à peu près, 1997, 1998, le Parti québécois était au pouvoir à l'époque où c'était un grand parti. Je fais des blagues. Le Parti québécois, il a institué les CLD et les CRE, et il a créé la loi sur les régions, puis il avait amené, à cette époque-là, quelque chose que moi, je trouvais très intéressant, c'est les sous-ministres en région. Vous savez, les sous-ministres, ils avaient une fonction de coordination qui faisait en sorte que, quand tu étais au niveau de la MRC, tu voulais t'adresser... tu avais un problème avec un ministère quelconque, on avait accès directement au sous-ministre, et ça circulait bien dans l'appareil.

Quand le gouvernement du Parti libéral est arrivé, en 2003, moi, je me rappelle très, très bien, Nathalie Normandeau, qui était... peut-être pas en 2003, peut-être un petit peu plus tard, qui est arrivée au ministère des Régions puis elle était très fière d'annoncer que les sous-ministres en région, c'était terminé. Moi, je pense que ça... mon opinion personnelle, là, je pense que ça n'a jamais été remplacé, cette fonction-là, le lien entre l'appareil gouvernemental et le milieu municipal.

Quand on est arrivés, quand qu'on a fait les CLD en région, juste pour vous donner une idée, on a pu avoir un agent de développement agroalimentaire — je parle de chez nous — un agent de développement culturel, des agents de développement économique, des agents de développement touristique. On avait cinq personnes à temps plein, il en reste deux à temps partiel. Et multipliez ça par le nombre de MRC au Québec, là, bien, la décision gouvernementale a fait en sorte que c'est des centaines d'agents de développement économique de moins qui soutiennent le développement économique et le développement régional en région.

Je pense qu'il y a eu des décisions... On peut comprendre les préoccupations budgétaires, mais je pense — puis c'est un peu le défi que je vous lance, Mme la ministre — qu'on ne peut pas dire que l'organisation actuelle en région est correcte. Je pense qu'il y a des lacunes et je souhaite que vous soyez attentive, que vous soyez à l'écoute pour faire en sorte qu'à la fin de votre règne vous pourrez dire que vous avez amélioré les outils.

Conclusions

Le Président (M. Auger) : Merci beaucoup, M. le député de Nicolet-Bécancour. Nous en sommes maintenant aux dernières interventions de conclusion. Mme la ministre, vous avez la parole pour 10 minutes.

Mme Lise Thériault

Mme Thériault : Oui. M. le Président, j'ai bien écouté ce que le député a dit et je trouve particulier... parce que je ne suis pas sur la défensive, M. le Président, mais pas du tout. Je n'ai pas à rougir du bilan de mon gouvernement, du travail qui a été fait avant, puis je ne rougirai pas non plus du travail que j'aurai l'occasion d'accomplir comme ministre responsable du développement économique régional. Et je ne peux pas faire autrement que de sourire parce que tout le monde sait que je suis une femme qui est très passionnée dans la vie. L'échange que j'ai eu avec mon collègue, la

main tendue, que je lui ai dit de venir me voir avec ses projets, bien, peut-être que le député aurait voulu que je lui tende la main. Mais, je le rassure, je lui tends la main également parce que, vous savez, moi, je fais quand même beaucoup de lectures, je fais les revues de presse aussi, et j'ai compris ici que notre collègue de Nicolet-Bécancour a dit, dans *Le Courrier du Sud* du mercredi 2 mars, qu'il voulait collaborer avec la nouvelle ministre, M. le Président. Mais savez-vous quoi? Il parlait de la ministre qui est responsable de l'Économie, des Sciences et de l'Innovation. Il s'est trompé de ministre, M. le Président. Je comprends que ma collègue va certainement travailler avec lui, mais le développement économique régional et le fonds de la diversification, c'est dans mes compétences. C'est mon prédécesseur qui l'avait. Le fonds n'a pas changé de place.

Puis, dans un article deux jours plus tard, il dit : Le fonds de diversification... qu'il questionne ma responsabilité. Et il dit maintenant s'étonner du choix, de mon choix comme ministre responsable, de cette enveloppe de 200 millions, qu'il croit que cette responsabilité-là aurait pu être donnée à ma collègue la ministre du Tourisme, qui est également la députée de Lavolette. Il dit qu'il veut bien donner la chance au coureur, mais qu'il craint que mes connaissances dans les dossiers économiques et ma compréhension des réalités régionales soient insuffisantes. M. le Président, pourtant je suis une députée de Montréal, tout comme ma collègue la ministre responsable de l'Économie, de la Science et de l'Innovation, qui est aussi une députée de Montréal. Elle est Saint-Henri—Sainte-Anne, je le rappellerai, M. le Président. Et je pense que j'ai démontré clairement que le travail dans Lanaudière, je l'ai fait et je l'ai très bien fait. Et je l'ai fait, et je l'ai très bien fait.

Puis son chef a fait une tournée. Ça fait deux ans qu'il annonce une tournée. Ils ont sept régions de faites sur 15 parce qu'on suit aussi, voir au niveau du développement économique régional. Puis, quand il est arrêté dans la région de Lanaudière, bien, il a fait Repentigny puis Joliette, M. le Président. Il n'a pas été se promener jusqu'à Manawan, Saint-Michel-des-Saints, il n'a pas fait Rawdon, il n'a pas fait Saint-Lin, il n'a pas fait les petits villages, il n'a pas fait Saint-Michel-des-Saints, il n'a pas fait Saint-Jean-de-Matha, il n'a pas fait Berthier. Moi, je les fais, les petits villages, M. le Président, puis je peux vous dire que je prends beaucoup d'expérience sur le terrain. Puis c'est en parlant avec les gens qu'on est capables de comprendre la réalité de chacune des régions de mes collègues.

Mais, M. le Président, mon rôle comme ministre de Développement économique, là, c'est un rôle qui est fort important. Puis, soyez sans crainte, j'aurai l'occasion d'aller dans toutes les régions du Québec. Puis je vais vous signifier quand je vais aller dans vos régions parce que je suis parfaitement consciente... Le député m'a demandé d'ailleurs une rencontre, qu'il aura, mais évidemment, parce que je ne veux pas le faire travailler en double pour rien, je veux faire une rencontre avec le ministre responsable de la région, lui et moi, pour que nous entendions tous la même chose. Et, si jamais ses collègues qui ont des comtés en Gaspésie, que ce soit le député de Rimouski, le député de Bonaventure ou le député de Matane-Matapédia... bien, je n'ai aucun problème à rencontrer tous les collègues de sa région. C'est vrai pour la Mauricie, c'est vrai pour le Centre-du-Québec, c'est vrai pour toutes les régions, M. le Président. Pourquoi? Parce que je considère que, comme ministre responsable du Développement économique des régions, il faut aller dans les régions, il faut travailler avec les acteurs.

Puis, vous savez, on peut bien dire : Ah! il n'y a plus de CLD, il n'y a plus ci, il n'y a plus ça, les responsabilités sont encore là. Moi, j'ai parlé avec des élus, là, pas plus tard qu'hier lors du budget. J'ai parlé également avec Mme Roy, qui est à l'UMQ, qui est la mairesse de Sainte-Julie, puis ils sont vraiment très heureux d'avoir le développement économique sous leur responsabilité. Ils sont en train d'organiser des missions, M. le Président, avec le délégué du Québec à New York. Je le sais, j'y étais cette semaine. Justement pourquoi? Pour faire valoir le potentiel de développement dans leur région puis les occasions d'affaires qu'ils ont avec les États-Unis. C'est le temps, le taux de change est tellement bas que ça vaut la peine présentement de découvrir des nouveaux marchés.

Mais je sais une chose, M. le Président, aussi, quand on parle de régions, là, on parle d'investissements puis on parle d'annonces. Puis là je vais revenir sur le discours du budget de mon collègue hier. Moi, j'ai relevé certaines affaires. Quand on parle des centres collégiaux de transfert en technologie, je vous l'ai dit, là, il y en a 49, dans mes notes d'introduction, ils sont dans toutes les régions du Québec. Il y a un soutien de 4 millions en 2016-2017, de 16 millions pour la période de 2016-2019, pour des projets impliquant différentes régions du Québec. Ça, c'est à la page 35 du discours du budget, M. le Président.

Puis là, à la page 38 du discours du budget toujours, *Des secteurs clés pour le développement de toutes les régions* :

«Le gouvernement renforce son appui aux secteurs clés de l'économie québécoise, jouant un rôle essentiel dans la création d'emplois au bénéfice de toutes les régions du Québec.» Le secteur forestier, M. le Président, les collègues savent à quel point c'est important, le secteur forestier. Mon collègue a annoncé hier que c'était un secteur dans lequel il y aura des mesures pour un total de 45,1 millions de dollars en 2016-2017, 229,5 millions de dollars pour la période 2016-2021.

L'agriculture et la transformation alimentaire, M. le Président, on sait tous que, dans les régions, ils sont touchés. Les agriculteurs sont là, M. le Président. On a quoi pour eux? Bougez pas : «Ce [...] soutien [c'est] 120 000 emplois directs, répartis dans tout le Québec. Les deux tiers de la production agricole [...] sont destinés à la transformation bioalimentaire, ce qui fait du secteur agroalimentaire le plus important employeur manufacturier[...].

• (11 h 50) •

«Au cours des prochains mois, notre gouvernement entamera l'élaboration d'une stratégie agroalimentaire afin d'accompagner l'évolution de ce secteur majeur de notre économie», pour faire des projets comme celui que je vous ai parlé, de Serres Lefort en Montérégie, pas plus tard que vendredi passé, que j'ai annoncé, M. le Président.

Le gouvernement investit dans l'agriculture. On va renforcer notre appui à Groupe Export afin d'aider les entreprises agricoles locales à exporter, participer au financement d'un consortium de recherche précompétitive sur la transformation alimentaire avec l'Université McGill.

M. le Président, je n'ai pas fini. L'industrie touristique, M. le Président. L'industrie touristique, 32 000 entreprises réparties dans toutes les régions, soutient 350 000 emplois.

«J'annonce l'affectation d'une enveloppe de 35 millions de dollars pour la mise en oeuvre [d'une] stratégies concernant le tourisme hivernal, le tourisme de nature et d'aventure et le tourisme culturel.» Excellent pour la Gaspésie, tous les comtés gaspésiens d'ailleurs, M. le Président.

«J'annonce [...] que des ressources additionnelles de 6,5 millions de dollars pour la mise en valeur du patrimoine de la Société des établissements de plein air du Québec, la SEPAQ.» M. le Président, dans toutes les régions, il y en a, y compris dans Lanaudière. Ça va être bon pour nous aussi.

«Au total, le gouvernement va consacrer 66,5 millions de dollars additionnels au développement de l'industrie touristique pour la période 2016-2021, dont 7 millions dès [cette année]», M. le Président. La stratégie maritime, la même chose, le Plan Nord, M. le Président, la même chose.

Il me reste deux minutes. La réhabilitation des mines, des emplois dans les régions minières, M. le Président : «De plus, comme je l'ai déjà indiqué, nous allons investir 620 millions de dollars dans la réhabilitation des sites miniers.

«Au moment même où l'activité minière internationale diminue, ces sommes assureront un important flux d'activités et maintiendront en emploi un nombre important de travailleurs du secteur.

«La réhabilitation des sites miniers aura ainsi d'importantes retombées économiques, tout en améliorant l'environnement des sites concernés.»

M. le Président, relisez le discours du budget. J'invite les gens à le faire. J'invite mes collègues à le faire également. Je comprends, là, qu'on va se faire dire : Ah! ce n'est pas ce qu'on aurait fait. Ah! ce n'est pas assez. Ce n'est jamais trop... ce n'est jamais assez, M. le Président. Il y a tellement de mesures là-dedans!

Là, je vous ai parlé des grands secteurs, mais, savez-vous, M. le Président, dans Lanaudière, là, les maires me parlaient de quoi? Mme la ministre, savez-vous quoi? Nous, là, on n'a pas de système d'aqueduc, hein? Nous, là, nos résidents, là, les maisons, ils doivent les rénover. Savez-vous que les fosses septiques, on a un sérieux problème avec ça? Savez-vous ce qu'il y a dans le budget, M. le Président? Des subventions justement pour les changer, les fosses septiques dans toutes les régions du Québec. C'est vrai en Mauricie, c'est vrai au Centre-du-Québec, c'est vrai en Gaspésie, c'est vrai en Montégérie, c'est vrai partout. Quand on va à Montréal, par exemple, ce n'est plus vrai, à Québec. Mais c'est une réalité, M. le Président. Les sommes d'argent sont là.

Il faut faire rouler notre économie. On ne peut pas nous accuser de rester les deux bras croisés, M. le Président. Puis, vous savez, vous, qui me connaissez depuis plusieurs années, ça fait longtemps que je suis ici, c'est ma 14^e année, j'aurai bientôt l'occasion d'entreprendre ma 15^e année, je veux travailler pour les régions. J'ai les outils pour travailler pour les régions. Il reste juste à tous mes collègues, les députés de l'autre côté de la Chambre, à venir me rencontrer, on va les regarder les projets. On a tout intérêt à faire avancer les projets économiques dans toutes les régions du Québec.

Je le fais avec ma collègue de ce côté-ci de la Chambre, M. le Président, je vous invite à venir me rencontrer, la banquette est là, n'importe quel temps, M. le Président. Mon téléphone est toujours ouvert. J'ai une équipe de quatre conseillers qui sont à la disposition de tous les députés pour faire avancer les dossiers dans les régions. Merci, M. le Président.

Le Président (M. Auger) : Merci beaucoup, Mme la ministre. Pour terminer, M. le député de Gaspé. Également pour 10 minutes.

M. Gaétan Lelièvre

M. Lelièvre : Merci, M. le Président. En conclusion, écoutez, il y a beaucoup de choses qui ont été dites.

Avant d'oublier, parce que c'est important, j'aimerais, je ne sais pas si c'est possible lors des travaux de la commission, demander le dépôt de certains documents Non? On ne peut pas demander, par exemple, les budgets spécifiques au ministre qui est interpellé aujourd'hui? Non? Bon, bien, on fonctionnera autrement. Compte tenu de la grande ouverture de la ministre, je suis certain que, si je lui demande par écrit, il va y avoir une bonne collaboration. Oui?

Le Président (M. Auger) : ...ministre veut le faire, c'est possible, mais vous ne pouvez pas l'exiger.

M. Lelièvre : O.K. O.K.

Une voix : ...

Le Président (M. Auger) : Bien, je ne le sais pas, là, exactement.

M. Lelièvre : Les documents, ce serait... Je peux peut-être les noter au cas où, puis on pourra s'en reparler en dehors des travaux de la commission, si vous voulez. Ce serait vraiment les programmes et les budgets spécifiques au développement économique régional et l'organigramme de la direction des décideurs au sein de votre ministère, toujours le volet Développement économique régional, pour voir vraiment quelle portion du ministère... qu'est-ce qu'il y a concrètement pour augmenter le coffre à outils, comme le député de Beauce-Sud le dit si bien, des régions.

Écoutez, moi, ce que j'aurais le goût de conclure, c'est parler des conditions de base au développement. Puis c'est vraiment dans une optique, là, d'échange, là, positif avec la ministre puis aussi un peu, peut-être, en réaction, là, réaction positive, constructive au député de Beauce-Sud, qui nous a fait, bon, une présentation ou des présentations de ses bijoux, hein, dans son comté, dans sa région, qui est très fier. Ça paraît aussi, puis on sent que c'est quelqu'un qui est très animé par le développement des affaires, là. Je ne connais pas personnellement votre profil, mais je pense que ça transpire que vous avez dans les veines, là, le sang entrepreneurial. Bravo!

Écoutez, moi, ce que j'aurais le goût de vous dire puis de vous sensibiliser, surtout, parce que vous êtes... Bien oui! Puis j'oubliais le collègue de Jean-Lesage, qui a fait largement ses preuves également. Bien là, vous ne me brûlerez pas tout mon temps pour vous donner des compliments, là. À un moment donné, il faut parler des vraies choses, là, hein? C'est assez.

Donc, compte tenu qu'il y a beaucoup d'expertise et de compétence du côté du gouvernement, apparemment, en affaires, en développement économique, moi, j'aimerais vous sensibiliser, là, à quelques éléments, puis c'est sérieux, là, puis ce n'est pas du «filibustering» que je veux faire, excusez l'expression, là, c'est vraiment sérieux. Conditions de base au développement. Tu sais, ce qu'il faut prendre conscience, c'est qu'on pourrait prendre les meilleurs hommes et femmes d'affaires du Québec, puis je suis convaincu que, dépendamment de la région dans laquelle ils interviennent, ils ne pourraient pas obtenir les mêmes résultats. Puis pourquoi? Bien, ce n'est pas parce que les gens se transforment quand ils vont d'une région à l'autre, hein? Ils demeurent avec leurs mêmes compétences, mais c'est qu'ils n'ont pas le même coffre à outils. Puis les conditions de base au développement ne sont pas les mêmes dans chacune des régions.

Vous savez, quand on fait du développement, partout sur la planète, là, il y a des concepts qui sont reconnus, puis on dit que les conditions de base au développement — ça, ce n'est pas moi qui l'ai inventé, là, je l'ai lu et je l'ai expérimenté au fil des années — il y a le transport et les communications. Ça, c'est une condition de base. Ensuite vient la santé et l'éducation par la suite.

Ça fait que, si tu n'as pas ces conditions de base là sur un territoire, ça va être dur de pouvoir accéder à un niveau de développement maximal. Les transports, je pense que ça parle de soi. Si on n'est pas capable de faire circuler les personnes, les marchandises au sein d'une région puis aller vers l'extérieur de cette région-là, comment voulez-vous convaincre un entrepreneur d'implanter son entreprise? Comment voulez-vous aussi amener des jeunes familles à s'implanter dans une région à l'ère de l'économie du savoir où ces gens-là ont besoin... oui, ils vont choisir d'établir leur famille dans une région dite éloignée aux ressources, mais ils ont besoin de se rendre à Québec, à Montréal, un peu partout à l'extérieur, soit pour des raisons professionnelles, des raisons familiales, pour différentes raisons. Donc, c'est une condition souvent qui est très, très importante, l'accessibilité au mode de transport, pour s'établir dans une région, que ce soit au niveau d'une entreprise ou au niveau d'individus.

Les communications, c'est la même chose. Quelqu'un a parlé d'Internet, le budget d'Internet à haute vitesse pour raccorder les régions, là, au profit des régions ou des communautés à proximité de Québec et de Montréal. Je me souviens, quand j'étais ministre délégué aux régions, j'avais cette responsabilité-là. Puis je me souviens d'avoir été faire des annonces pour connecter les communautés, raccorder des communautés à Internet haute vitesse d'où tu voyais le mât du Stade olympique. Donc, c'est une problématique, oui, en région rurale, mais également, je suis conscient, là, même souvent aux alentours de Québec et Montréal. Donc, c'est important. On est en 2016. Donc, c'est des conditions de base, transports et communications. La santé, bien, vous comprendrez que c'est inévitable. Comment pouvons-nous penser garder des gens en région s'il y a des problèmes de santé, si on n'a pas accès à un minimum de services?

Donc, ces conditions de base là, il faut être conscient qu'elles ne sont pas présentes dans toutes les régions. J'ai eu l'occasion, dans les dernières semaines, d'interpeller le ministre des Transports sur la situation, notamment, de la Gaspésie au niveau du transport. Écoutez, le chemin de fer est interrompu depuis bientôt quatre ans, tant au niveau des personnes, transport des personnes, que des marchandises. Ça fait que c'est un outil de moins dans notre coffre, ça. C'est une condition de base qui n'est pas là.

L'avion, je vais nommer le monsieur, je suis certain qu'il ne m'en voudra pas, M. Lapointe, un citoyen de mon comté, pour des raisons médicales avant les fêtes, en décembre, a dû se rendre à Québec d'urgence. Il m'a montré son billet d'avion : 1 840 \$ Gaspé-Québec pour des raisons médicales. Le prix normal, on est habitués à payer entre 1 000 \$ et 1 500 \$. Ce n'est pas normal. Il y a 1 h 45 min d'avion entre Gaspé et Québec, ça coûte 1 800 \$, puis il y a 15 heures d'avion entre Shanghai puis Montréal, ça prend 15 heures d'avion, puis le billet coûte 2 000 \$. Il y a de quoi qui ne va pas, là, tu sais, à quelque part, là. 1 h 45 min, 1 800 \$, puis tu fais 15 heures d'avion de Shanghai à Montréal, puis ça en coûte à peu près 2 000 \$. J'ai vérifié moi-même sur Internet.

Donc, il y a un problème, là, au niveau des régions, puis je donne l'exemple des transports dans ma région, mais d'autres régions aussi se sentent isolées, la Basse-Côte-Nord, la Côte-Nord, l'Abitibi, au niveau des transports. Donc, ça, c'est important. Puis, quand on vous disait tantôt : Ça prend quelqu'un qui a une vision, qui pense à ces problématiques-là, globales, là, on parle de transport, on va parler d'éducation, de santé. Donc, il faut qu'il y ait une réflexion qui se fasse au niveau de chacun des gouvernements, quelle que soit la couleur, puis qu'il y ait quelqu'un qui se penche sur cette réalité-là qu'est l'occupation du territoire.

Je voudrais vous parler aussi de cas au niveau économique, de problématiques que vivent d'autres régions. Au Saguenay, par exemple, les nouvelles règles du MTQ. Mon collègue Sylvain Gaudreault... Est-ce que je peux mentionner son nom?

• (12 heures) •

Une voix : ...

M. Lelièvre : Non? Le député de Jonquière a interpellé aussi le ministre des Transports à ce niveau-là cette semaine, une directive récente qui fait en sorte que, pour favoriser le développement des affaires au niveau des bureaux de professionnels, on va permettre, par exemple, à une firme de Montréal de se rendre dans les régions et de facturer jusqu'à 1 000 kilomètres de frais de déplacement. Et, quand tu es une firme de professionnels dans le même domaine en région puis tu veux te rendre à l'extérieur de ta région, là, la norme peut être de 200 ou 300 mètres. C'est carrément une norme qui favorise le développement des entreprises des grands centres, et ça a l'effet inverse. On dit à une firme de professionnels : Oui, va-t'en travailler en région, puis, si le client est le gouvernement, on te paie ton kilométrage, tes

déplacements jusqu'à 1 000 kilomètres, mais, si tu es à Jonquière, à Chicoutimi, sur la Côte-Nord, à Gaspé ou à Arvida, bien là tu peux te promener dans 200 à 300 kilomètres, mais après ça on ne te paie plus. Ça, c'est un exemple, là, d'absence de modulation. Puis il faut se pencher là-dessus.

Du côté de la Côte-Nord, écoutez, fermeture du CLD, hein? Les gens là-bas, ça fait mal. Ils ont fermé en mars dernier, le 15 mars, leur CLD. Bien, c'est 18 ans de vécu, c'est 40 projets, c'est des centaines de milliers de dollars qui avaient été investis. Ça fait mal. Sur la Côte-Nord, les gens nous disent : Ça nous fait mal de perdre notre CLD. On perd un gros élément dans notre coffre à outils. L'Abitibi-Témiscamingue, Québec Lithium, 200 emplois. Bien oui, j'ai compris tantôt vos investissements. Vous avez énuméré beaucoup d'investissements. Mais, au-delà de ça, il y a des régions qui perdent. Malgré tous vos investissements, toutes vos annonces, il y a des régions qui perdent. Puis les régions qui perdent, c'est, par hasard et depuis longtemps, les régions dites rurales et ressources. Donc, il faut qu'on se penche là-dessus. C'est incontournable.

Si on n'a pas... Puis, je reviens là-dessus, on a beau avoir toute la bonne volonté, la ministre, qui est ici avec nous aujourd'hui, puis ses collègues, je suis convaincu, nous entendent. Je suis convaincu qu'ils sont sensibles. Mais, une fois qu'on a dit ça, ça vous prend des outils. Puis aujourd'hui on vous interpelle pour que vous convainquiez votre Conseil des ministres, votre gouvernement, de se pencher là-dessus, de vous donner des outils. C'est vous qui êtes au pouvoir. C'est à vous que revient la responsabilité, une grande partie, de répondre aux attentes de la société. Puis les régions font partie de la société. Donc, on a vraiment... Moi, en tout cas, je suis prêt à collaborer. J'ai tout près de 30 ans d'expertise dans le développement local et régional. Puis je fais de la politique, pas de la politicaillerie. C'est très différent. Puis je suis prêt à collaborer si vous avez besoin de quelqu'un qui porte le message des régions. Vous avez des excellents députés aussi qui ont des connaissances des régions, je n'en doute pas, mais il reste qu'il faut vraiment poser des gestes forts et rapides.

Vous savez, je me dis des fois : Est-ce qu'il y a un point de non-retour dans le processus de développement de certaines régions? Bien, moi, il y a des régions qui m'inquiètent. Je commence à me poser la question sérieusement. Puis je ne suis pas le seul à me la poser. Puis je reviens avec l'exemple de la Gaspésie. Quand on n'a plus de train, on a l'avion qui passe au-dessus de nos têtes mais qui est réservé aux fonctionnaires parce qu'ils ne paient pas leurs billets, c'est l'État, hein, puis on a Orléans Express qui vient de couper de 50 % son service, on a Orléans Express qui dit : Je ne dessers plus la pointe gaspésienne, Gaspé, Percé, la capitale du tourisme, ça commence à ressembler à de l'isolement, là. Et puis, pratiquement, là... c'est inquiétant. On parle des transports, mais on pourrait parler de d'autres secteurs.

Donc, sincèrement, on a besoin d'une écoute, mais on a besoin aussi d'actions concrètes puis on a besoin de mesures particulières pour les régions. Je vous remercie de votre temps.

Le Président (M. Auger) : Merci beaucoup, M. le député de Gaspé. Merci à vous tous, chers collègues. Merci à l'équipe de la commission. Et, compte tenu de l'heure, je lève la séance, et la commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

(Fin de la séance à 12 h 4)